

# LE VENT DES BANCELS

Février- Mars 2002

N°53

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du  
cyclone ●●●●●●●●

**Le Tronc**

l'air de rien ●●●●●

**La roselière de  
Saint Maurice**

muses au vent ●●

**Mahmoud  
Darwich**



bise-art, blizart



*Les*

*Mérens*

*... ou les fabuleux poulains*

# Sommaire

brise municipale

4- Marie-Jeanne Dubois: Où sont passés nos hivers... ?

Etienne Passebois: Informer - Expliquer... dans l'œil du cyclone

6- Le Tronc.



bise-art, blizart

18- Les mérens ou les fabuleux poulains d'Amélie...

l'air de rien

28- La roselière de Saint Maurice.

Muses au vent

32- "La terre nous est étroite" de Mahmoud Darwich.

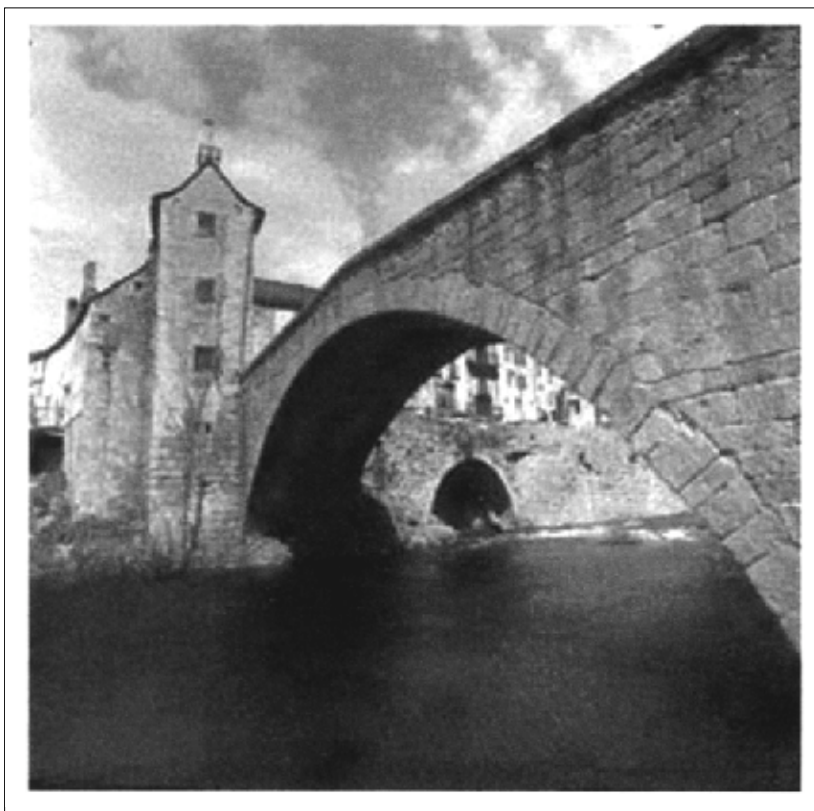
ah, lisez !

34- Vidéo souffle - Solution mots croisés n°52 tempête de délibérations

35- Conseils municipaux en coup de vent

45- Brèves et revue de presse

Crédit photo:  
Alain Brasseur  
(dit "le  
Brasseur  
d'images")  
pages 1-18-  
21-22-24-  
25-27.  
Christian  
Mestre  
pages 19-20-  
23-25-26-  
27.  
Etienne  
Passebois  
pages 2-6-7-  
8-10-11-  
12-13-14-  
15-16-17.  
Jean-Michel  
Van Der  
Steen pages  
28-30-31.  
Jean-Marc  
Dugas  
pages 2-47



LE  
**VENT**  
DES  
**BANCELS**  
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDÉOL DE CLERQUEMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de  
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,  
Thomas Brasseur, Mathias  
Brossard, Pierrette Coudert,  
Marie-Jeanne Dubois,  
Ghislaine Guignier, Jacques  
et Julie Hugon, Daniel  
Mathieu, Marie-Claude et  
Christian Mestre, Roland  
Mousquès, Eric Tamisier,  
Etienne Passebois, Jean-  
Michel Vandersteen, Alain  
Ventura .

Ont également participé à ce  
numéro: Juliette Bonijol,  
Hervé Goldfarb, Valérie  
Gourdon.

Imprimerie: Mairie de Saint  
Frézal de Ventalon.

## ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée  
gratuitement aux administrés  
de St Andéol de Clerquemort  
et de St Frézal de Ventalon  
ainsi qu'aux résidents  
permanents de Saint Maurice  
de Ventalon à leur domicile  
sur les trois communes. Pour  
un envoi à une autre adresse,  
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de  
"Mairie de St Frézal de  
Ventalon", et adressés à  
Mairie de St Frézal de  
Ventalon 48 240.

# Vous avez dit: "communauté" ?

C" est le retour à la mode des années 70 ?

- Mais non ! Il s'agit de communautés *de communes* ! C'est très sérieux. On en parle beaucoup...

En effet... On entend dire qu'il faudra vite (en 2002 ?) que chaque municipalité choisisse avec qui elle va se mettre en *communauté*, faute de se voir imposer par le Préfet l'adhésion à l'une ou à l'autre de ces structures intercommunales.

Bien sûr au SIVOM du canton du PONT DE MONTVERT, on en parle aussi, les mieux informés font part à leurs collègues de ce qu'ils savent, on réfléchit, débat, étudie, fonce, ralentit... Vers quel voisin se tourner ? St FRÉZAL et St ANDÉOL sont membres du SIVOM de la VALLÉE LONGUE pour les ordures ménagères, leurs habitants sont souvent au COLLET pour l'approvisionnement, le Collège, la Perception, la Gendarmerie... De même VIALAS a des relations avec GÉNOLHAC, FRAISSINET avec le VALDONNEZ ou FLORAC. Et la question que chaque municipalité se pose est : est-il *pertinent* d'envisager une communauté de communes sur le territoire de notre canton ? Mais *quels sont les critères pour un tel choix* ?

D'après ce que je crois avoir compris, adhérer à l'une ou à l'autre parce que c'est dans le vent, ou simplement pour éviter l'isolement, serait une erreur. D'autant que bien des Conseils Municipaux y voient le spectre de la perte de leur souveraineté, et c'est un souci légitime.

Cela dit, après bien des questions posées à ceux qui "savent", j'ai appris qu'à l'heure actuelle il n'y a aucune nécessité à mettre en commun *tous* les éléments du développement économique ou de l'aménagement du territoire, et que bien au contraire il est possible, et même courant, de n'y mettre qu'*un* élément très ponctuel, très précis, de ces compétences que l'on transfère à la communauté : il n'y a donc perte de souveraineté que si l'on choisit de transférer tous les éléments de toutes les compétences.

Il semble, à la lumière des réalisations récentes des Communautés de Communes existantes, que le principal (le seul ?) critère soit : arriver à obtenir pour chacune des communes ce qu'elles n'auraient pas obtenu séparément, autrement dit avoir en commun un projet, élément de développement, qui leur est commun, leur tient à coeur et les *fédère*.

Le SIVOM de notre canton a, quant à lui, décidé de consulter chacun des six Conseils Municipaux pour lui demander ce qu'il envisagerait de mettre en commun, quel(s) élément(s) de *compétences* il délèguerait à une éventuelle communauté de communes. C'est là une sage démarche !

L'Association de Développement du canton a, elle aussi, contribué à ce que les six communes du canton acquièrent l'une de l'autre une certaine connaissance, et une certaine habitude de fonctionner ensemble. Et de deux choses l'une : ou bien la consultation de chacun fera apparaître l'absence ou l'insuffisance de projets communs, auquel cas chacun se tournera dans une autre direction (autre que cantonale). Ou bien il apparaîtra au moins un besoin commun, dont l'importance dépasse d'une part les possibilités de chaque commune isolément, et d'autre part les attributions du SIVOM, auquel cas il y aura lieu de créer une *Communauté de Communes* sur le territoire du canton. Ce ne sera pas par chauvinisme cantonal - qui serait absurde - mais bien par la constatation d'intérêts communs, et par l'envie de les réaliser ensemble. (Rendez-vous à la réunion publique, organisée par ladite association, du Samedi 23 février prochain à 15 h aux Bastides sur le thème : "Une Communauté de Communes, pour quoi faire ?")

Finalement, la *pertinence* du territoire à déterminer pour créer une Communauté de Communes me paraît dépendre essentiellement des motivations des différentes municipalités pour étudier la question de besoins communs, et, s'il apparaît qu'ils existent, de concevoir un projet, et de le réaliser ensemble - chacun des Conseils Municipaux restant, au demeurant, comme le charbonnier, "maître chez soi".



Jacques HUGON



# Marie-Jeanne Dubois: Où sont passés nos hivers neigeux d'antan ?

**H**iver où la tourmente balaie cette poudre blanche par monts et par vaux, descendant les vallées du Tarn et du Luech, créant des congères d'une hauteur aujourd'hui impensable de 7 m et 10 m de long au tournant du "Gévaudan" (sous la Croix de Berthel), et 4 m à l'embranchement du Masmin... Routes fermées pendant plusieurs jours.

Les cantonniers de l'époque (DDE) - MM. Brignan de Soleyrols et Richard de St Maurice - partaient avec leur pelle pour

partant vers les fermes à pied par les montagnes et les sentiers, traversant des congères, des rivières et bravant la tourmente.

Quand le chasse-neige, conduit par M. Saint-Pierre, montait de Florac et se calait dans des congères d'un mètre, le cantonniers les coupaient à la pelle.

Ah ! Qu'on surveillait et regardait la route lorsqu'elle était bloquée pour voir s'il arrivait ... Cette quantité de neige étouffait les bruits créant des paysages magnifiques où tout était uni.

Cela ne nous empêchait pas le lendemain, avec mes camarades de classe, de faire de la luge ou des batailles de boules de neige.

Hivers aussi où les familles de la commune se retrouvaient pour les veillées ou les "charbonnades" chez chacun à tour de rôle... On s'y rendait à pied, il fallait braver le froid, le vent et des fois la neige ou la glace. On passait 3 ou 4 heures à jouer aux cartes, à raconter des histoires et souvent les enfants allaient jouer dehors. Avant de repartir à minuit ou une heure du matin, on mangeait de la charcuterie ou des pâtisseries maison et on buvait une boisson chaude ou un "canon".

Que de rigolades quand quelqu'un glissait et tombait sur une plaque de glace qu'il ne voyait pas - car il n'y avait pas toujours le clair de lune - ou quand on rencontrait quelque bestiole qui nous surprenait !

Qu'est-ce qu'on était heureux après une bonne soirée passée ensemble !

Mais comme disait mon père: "*Per passa la Crous dé Berthel, baou maï la capo qué lou coutel*".

Marie-Jeanne DUBOIS

En Haute-Lozère on dit: "*Per passa la Plono de Mounbel baou maï la capo que lou coutel mé un cap à la baracao, baou maï lou coutel que la capo*" ! - NDLR.

## Le mot des "saints-maires"

aider les cars de MM. Rouméjon et Plagnes qui faisaient la navette deux fois par semaine et celui journalier de Florac-Génolhac de M. Pierre Dédet pour la poste, les usagers et les courses qu'il nous ramenait.

Combien de fois aussi, ces cantonniers aidaient le docteur Pellet qui montait de Génolhac une fois par semaine pour faire ses visites chez l'habitant ou pour des accouchements à domicile à toutes heures du jour et de la nuit, laissant sa voiture et

J'allais à l'école à Saint Maurice avec le car, mais il fallait passer cette fameuse Croix de Berthel, tant de fois redoutée et par beaucoup encore aujourd'hui. S'il y avait trop de neige, je descendais à pied avec mon père - nous n'avions pas d'auto - et j'avais toutes les peines à suivre ses traces. Quand j'arrivais chez ma grand-mère je pleurais, mes pieds étaient mouillés, gelés, je ne les sentais plus et mes bottes étaient pleines de glace. J'y restais toute la semaine.

Cela ne nous empêchait



# Etienne Passebois: Informier - Expliquer...



Chacun d'entre nous a envie de savoir - et c'est fort légitime - et si l'information n'est pas donnée de façon claire et précise, alors des bruits courent, chacun "raconte la sienne" comme on dit dans le langage familier et circulent des commentaires qui n'ont rien à voir avec la réalité et peuvent créer des situations fâcheuses. Je vais donc, en ce début d'année 2002 et après le temps de rodage de la nouvelle équipe municipale, donner quelques indications utiles à la bonne marche de notre collectivité.

La mairie est ouverte à tous deux fois par semaine, le mardi après-midi et le vendredi matin, mais en cas d'urgence ou pour faciliter certaines opérations on peut s'adresser à la mairie de Saint Privat de Vallongue, puisque nous avons un secrétariat commun.

Les conseils municipaux se réunissent une fois par mois soit le lundi à 18h, soit le vendredi à 20h30: nous nous sommes en effet aperçus que trop de problèmes étaient à résoudre qui ne pourraient pas l'être à la seule initiative du maire et qu'un trimestre d'attente bloquait trop les dossiers. Ils donnent lieu à des comptes-rendus dont le sommaire est publié dans "La Lozère Nouvelle", mais dont le texte intégral peut être consulté ou à la mairie ou auprès de chaque conseiller municipal. Ne craignez pas de les consulter: c'est la meilleure façon de savoir ce qui se décide officiellement.

Ainsi nous avons envisagé de louer - et cela se faisait déjà - la camionnette communale avec

chauffeur et également le nettoyeur à haute pression. Cela peut aider à un dépannage.

Ainsi nous avons acheté pour le compte de la commune, afin d'y créer un logement social, la maison Barral à la Ponge. Bizarre, va-t-on dire alors que notre situation financière n'est pas particulièrement brillante. L'explication est pourtant simple: nous avons bénéficié d'une inscription au programme départemental de l'habitat ce qui nous permet de disposer de subventions et de prêts préférentiels couverts par la location du logement. Cela nous assure une "opération blanche" qui enrichit la commune sans affecter le budget général. Nous avons fait cela avec la ferme relais du Salson. Aurons-nous la possibilité de réaliser d'autres opérations analogues ? Il faudrait pouvoir, pour notre plus grand profit.

Notre journal intercommunal "Le Vent des Bancelles" (Saint Frézal, Saint Andéol, Saint Maurice) est reconnu et poursuit son chemin mais il ne doit pas être le monopole d'une équipe - pour si dévouée qu'elle soit - et toutes celles et tous ceux qui ont envie de s'exprimer et d'écrire peuvent nous rejoindre: nous les accueillerons, convaincus de la valeur et de l'intérêt de ce sang nouveau.

L'Association "Les Amis de l'Ecole Publique" connaît quelque changement dans l'équipe dirigeante: c'est Christophe DUQUENNE du Salson qui remplace Patrick GUITTARD à la présidence, mais le principe reste le même et aura essentiellement pour

rôle de s'occuper des animations d'été et de la gestion - mission très importante - de l'aire de jeux de l'Ayrolle. Son action ajoutée à celle du Foyer Rural "Regain" fort bien tenu, ne sera pas de trop pour assurer l'animation et la bonne marche de la vie associative de notre commune.

L'équipe "Contrats Verts" connaît des changements profonds puisque tout aussi bien, nous avons été contraints de nous séparer des éléments anciens et compétents de ce groupe: nous n'avions plus les moyens d'assurer leur salaire. Il en est ainsi de l'organisation sociale de notre pays qui trouve de l'argent pour indemniser des chômeurs à ne rien faire, alors qu'on n'en trouve pas pour aider des gens qui travaillent et rendent un réel service à la collectivité. Il est vrai que les produits de leur travail (ronces coupées, arbres élagués) ne sont pas cotés en bourse ! Mais cette équipe, réorganisée, poursuit son travail et va continuer à rendre les services dont nous avons besoin. Son action va d'abord aux six communes du canton du Pont de Montvert, mais tous les particuliers qui pourraient avoir besoin de ses services doivent s'adresser à nous, mairie de Saint Frézal.

Que dire encore ?

Nous n'épuiserons pas le sujet et ne répondrons pas à toutes les interrogations à partir de ces quelques lignes, mais la voie est ouverte, le principe lancé.

Informez vous à la source, n'hésitez pas à poser des questions et tout ira pour le mieux. ■ Etienne D5 GG96 C-€ @E VENT DES BANCELLES - N° 53

# dans l'œil du cyclone .....

*“Il y a eu un patrimoine qui s’est entretenu de génération en génération et quand on voit ces maisons qui s’écroulent petit à petit, on se dit qu’il y a un travail dingue qui a été fait dessus et que pour remonter tout ça, il faudra plusieurs générations !”*



## Le Tronc...

**M**ême chez Paul Fabre - “Le nom de lieux du Languedoc ; introduction à la toponymie” - ce nom ne figure pas. Quelle est donc son origine ? Faut-il le rapprocher du “truc”, bien connu, qui désigne les hauteurs: “*a san*

*truc, a Tousson, naou per tchon*” (À Saint Luc neige sur les “truc” à Toussaint neige sur les champs). C’est peut-être possible, mais ne nous y hasardons pas trop. Est-ce pour évoquer ces énormes châtaigniers qui occupent le bas du hameau ? Mais à ce moment là, on aurait

dit “les Troncs” ! Ne nous avançons pas davantage et conservons le mystère.

Ainsi, ce jeudi 17 janvier 2002, par une après-midi superbe - air frais mais très supportable, ciel bleu à peine voilé, montagne claire que seule une légère brume trouble à l’horizon - je me rends chez Catherine et Philippe Aufour. Ils habitent au Tronc, sur ce versant méridional de la commune de Saint Maurice de Ventalon qui, avec le Masmin,

semblerait se rattacher à Vimbouches et au Salson et faire partie de Saint Fréal... Mais non, c'est Saint Maurice ; là encore c'est le mystère et cette fois-ci du découpage administratif ancien.

Catherine en termine avec le repas de midi. Philippe, bâtisseur infatigable au milieu de sable, pierres, ciment, bétonnière... s'affaire sur le énième pan de mur qui va permettre de rénover le énième bâtiment de ce hameau qu'ils ont acheté et occupé quasiment en ruines il y a déjà 20 ans.

**Etienne PASSEBOIS :** *Il fait un temps superbe cet après-midi; le ciel est à peine voilé de sorte que nous avons pu prendre des photos qui seront certainement de très belle qualité. Je suis chez Catherine et Philippe AUFOUR. Catherine, sur le Vent des Bancels signe ses articles de son nom de jeune file : HELING. Nous avons fait une petite promenade autour de la propriété et avons vu des ouvriers qui étaient en train de relever des ruines. Il semblerait que ce soit une de vos raisons d'être... Je crois que vous me disiez qu'il y a vingt ans que vous faisiez cela?*

**Catherine HELING :** Moi, personnellement, cela me fait de la peine de savoir que les bâtiments qui étaient encore en état, il y a 40 ans sont écroulés et que le travail de restauration est gigantesque...

**E.P.** Mais, vous réussissez quand même et cela donne une satisfaction. C'est vrai que nous avons eu une période dans les années 70 pendant laquelle le pays a été trop abandonné et c'est vraiment dommage parce qu'une terre qui a des ronces, en un hiver,

*vraiment dommage parce qu'une terre qui a des ronces, en un hiver, on y remédie. Mais une maison dont le toit se trouve au niveau de la cave, c'est une catastrophe visuelle et économique, surtout.*

**Philippe AUFOUR:** Il y a eu un patrimoine qui s'est entretenu de génération en génération et quand on voit ces maisons qui s'écroulent petit à petit, on se dit: "il y a un travail dingue qui a été fait dessus et pour remonter tout ça, il faudra plusieurs générations".

**E.P.:** *D'autant plus, qu'au moment où ces maisons se faisaient, il y avait une population très importante. Est-ce que vous avez eu des informations sur le nombre de gens qui vivaient au Tronc en 1900, par exemple avant la première guerre mondiale?*

**P.A.:** Déjà, il y avait quatre grosses familles. Au moins quinze hommes. Chez Mme Guin, il y avait 8 enfants plus le père et la mère et le grand père.

**E.P.:** *Il faut savoir également qu'il y avait une main d'oeuvre extrêmement disponible qui allait de hameau en hameau et qui, pendant la saison d'hiver notamment, venait faire des constructions. Tous les murs que nous avons depuis le haut de la montagne jusqu'au bas du vallon, toutes les maisons qui ont été construites l'ont été pierre par pierre, par des gens qui passaient leur temps, à bâtir.*

**C.H.:** Philippe aussi continue. En hiver, nous sommes en temps mort, nous n'avons plus les fromages et Philippe travaille à la construction.

En hiver, nous sommes en temps mort, nous n'avons plus les fromages et Philippe travaille à la construction. C'est pour cela que c'est très long parce qu'il le fait seul, quelques mois par an. Il se fait aider d'une personne mais très peu. Heureusement qu'il aime cela ! Plus les années passent et plus il aime...

**P.A.:** Grâce à Roland Mousquès, que je connais bien, j'ai pu apprendre la maçonnerie. Au début, on a utilisé le béton, mais maintenant, pour le bâtiment que nous destinons à un gîte, nous essayerons d'utiliser la chaux: hydraulique pour rebâtir les murs, aérienne pour les crépis. On essaiera de travailler avec les ocres pour colorer. On fera les dalles à la chaux, parce que les dalles à la chaux, cela se fait aussi. Comme là, on a une maison en terre plain; on a fait un hérisson, dessus, j'ai fait une chaux isolante avec du chanvre. Maintenant, le chanvre on arrive à en trouver partout. Dessus, je vais faire un plancher chauffant basse température et je recouvrirai avec une dalle à la chaux. Dans le sens de conserver le patrimoine existant sans le dénaturer. Parce que l'avantage de la chaux, ça respire et ça travaille avec les murs. Alors que le ciment ce serait plutôt une aberration parce que ça enfermerait l'eau dans les murs et ça, ça esquinte énormément.









idée... Mais quand le Président change, une nouvelle idée, une nouvelle politique arrivent. C'est vrai que tout ça est difficile à suivre.

**C.H:** Et surtout, ce que je reproche, c'est que lorsque l'on est arrivés, on était de la ville, on était dans le béton, on n'y connaissait rien et justement ils ne nous ont pas conseillés. Ils ne nous ont pas dit "vous savez il y a une façon de construire avec des matériaux sains, comme la chaux". Jamais, ils ne nous ont rien proposé. Jamais ils ne nous ont parlé de "Maisons paysannes". Je ne sais même pas s'ils connaissent. Et ça c'est dramatique. Il y avait un architecte qui travaillait et qui a été renvoyé parce que justement il voulait faire les choses trop bien. Le Parc nous impose des choses mais sans proposer une façon de faire. Au début, on ne savait pas, on a tout bétonné. On ne le voit pas tellement parce qu'on a mis des pierres devant; mais à l'intérieur on a des problèmes avec le ciment. On a des grosses auréoles dues à l'humidité qui reste. Les dalles sont glacées. C'est pas ce qu'on a fait de mieux.

**E.P:** *On ne va pas passer notre temps à parler de l'habitat... On pourrait parler de l'histoire. Quand vous êtes arrivés ici, vous aviez quand même une connaissance du pays et je crois que le Tronc, comme le Masmin, ces hameaux sont chargés d'histoire, ne serait-ce que l'histoire immédiate. Alors avez-vous eu quelques informations qui pourraient être intéressantes pour nos lecteurs du Vent des Bancels? Sur ce que dit Mme Guin?*

*Guin?*

**C.H:** Nous, c'est surtout la période de la seconde guerre mondiale. Lorsque nous avons connu Mme Guin, au début on ne comprenait pas tellement. On voyait beaucoup de gens venir chez elle. Avec le temps, on a compris que son mari cachait des juifs, des résistants. Tous les gens qui venaient la voir avaient une grande reconnaissance.

**E.P:** *Le Tronc a été un centre de résistance extrêmement important et Mme et M. Guin ont été faits "Justes" selon la formule juive, qui a été mis en place après la seconde guerre mondiale en reconnaissance justement des gens qui avaient aidé à sauver des juifs un peu partout dans le monde.*

**C.H:** Ce qui est amusant pour moi, enfin amusant... c'est d'être venue ici. Mon père est juif. Et mon père, pendant la dernière guerre s'est caché tout le temps du côté de Toulouse puis en Espagne. Il a été emprisonné. C'était très difficile pour lui et toute la famille du côté paternel a été déportée. Mon père est polonais. Ils étaient huit enfants et seul un frère qui était en France a pu se cacher avec lui. Sa mère est morte avant la guerre et son père est mort dans le ghetto de Varsovie où il a été touché par une bombe. Il a donc ainsi évité la famine et la souffrance. Mais ce qui m'a frappée est de me dire que je suis venue là, où justement on a sauvé des juifs. Quand j'étais petite, j'étais chez une nourrice qui avait sauvé des enfants juifs pendant la guerre. On dit souvent qu'il y a beaucoup de français qui ont collaboré, mais il n'y aurait actuellement pas de nombreux juifs s'il n'y en

beaucoup de français qui ont collaboré, mais il n'y aurait actuellement pas de nombreux juifs s'il n'y en avait pas eu beaucoup qui les aient aidé. "HELING": la mère de mon père était russe, son époux était polonais. Il était né en Pologne mais a vécu en Russie de 1907 à 1917. Il a connu la révolution russe et aussi malheureusement les pogroms à Moscou. Du côté de ma grand mère, la famille était intellectuelle ce qui l'a un peu préservée. Un des membres était Directeur d'une grande université. Quand la révolution a eu lieu, mon père a quitté la Pologne où il rencontrait beaucoup d'antisémitisme. Une autre anecdote m'amuse: Quand nous avons acheté ici, le notaire Maître Grégoire a demandé à mon père d'où venait ce nom de "Heling". Et lorsque ce dernier lui a déclaré être polonais, Maître Grégoire a chaleureusement affirmé qu'il adorait les polonais! Mon père rigolait sous cape, car lui, il ne pouvait pas les voir... Il les trouvait franchement beaucoup trop antisémites. Les polonais il ne faut pas en parler à mon père. Il a beaucoup trop souffert. D'être au Tronc cela m'a semblé être comme sur une terre d'accueil. C'est très émouvant. Ma mère a rencontré mon père pendant la guerre. Elle l'a caché. Il fallait à cette époque porter l'étoile juive et elle avait déconseillé vivement à mon père de la porter. Mais mon père, comme beaucoup d'autres, disait : "Mais je suis fier d'être juif et je veux la porter!". Heureusement il l'a écoutée et c'est grâce à cela qu'il a été à peu près tranquille. Ma mère est originaire de Saint-Michel dans l'Hérault. Elle a travaillé à Toulouse où elle a rencontré mon père.

# dans l'œil du cyclone .....

●●● **E.P:** *Écoutez, nous avons là une amorce d'interview un peu personnelle... Donc, évidemment vous faites partie de ceux que l'on a appelé des "néos". Et cela nous a valu, dans les années 70, une grande interrogation dans*

*monde?" ( mais qu'est-ce-que c'est que ce monde qui vient nous occuper ?). Cela a été, je pense, une des premières difficultés. Qu'avez-vous ressenti quand vous êtes arrivés ici, il y a une vingtaine d'années : une impression de rejet ou bien au contraire avez-vous eu le sentiment que vous entriez ici dans un monde nouveau mais qui vous accueillait ?*

**C.H:** Ce qui s'est passé à notre arrivée c'est que je suis allée faire des ménages chez les habitants. Alors vous voyez, je me suis introduite dans les foyers de Vialas et les gens ne le montrent peut-être pas mais je n'ai jamais ressenti un rejet quelconque.

**P.A:** On a eu aussi l'avantage d'acheter ici au Tronc où l'on est isolés. Ce n'est pas comme dans un village avec des voisins. On voit les gens, on s'entend avec eux mais on ne vit pas avec.

**C.H:** Les chèvres font souvent des dégâts. Donc là, il n'y avait personne. Les pâquerettes et les oeillettes d'inde n'avaient rien à craindre. Mme Guin, la seule habitante d'alors avait eu une culture avec les chèvres. Elle savait que le contrôle que l'on a sur ces charmantes bêtes est très relatif. Ce qui l'a un peu gênée, c'est la mise en place de clôtures. Elle ne connaissait pas cela. Pendant 40 ans, Mme Guin avait vécu au Tronc et seule pendant vingt ans. Puis tout d'un coup on arrive... Moi, je comprends. Après avoir vécu seuls pendant 10 ans on s'est demandé comment cela allait se passer quand David, notre nouveau voisin est arrivé.

**P.A:** Mme Guin avait alors 86

est arrivé.

**P.A:** Mme Guin avait alors 86 ans. C'était difficile pour elle de s'adapter par rapport à nous. Tant qu'on est jeune on s'adapte facilement et c'est vrai que cela a remis un peu sa vie en question. On a mis des clôtures, on a été aidés par le Parc notamment. On a fait le bâtiment. On a quand même chamboulé le Tronc! Et les chemins? Il n'y avait pas de chemins pour aller chercher le bois, le foin. Elle devait faire tout à pied. Puis, nous, nous arrivons: nous ouvrons des chemins! En dessous du chemin où nous avons photographié le gros arbre, il y a une parcelle qui lui appartient, c'est son verger. En discutant avec elle, on a compris qu'il ne fallait pas trop insister pour créer une voie parce qu'elle était d'accord pour un chemin, mais à condition qu'il ne soit que de la largeur d'un chemin! Parce qu'elle avait toujours connu ça et voulait que ce soit comme ça. Elle ne voulait pas qu'une voiture ou un tracteur passe. Nous nous sommes dit: "ce n'est pas la peine de brusquer les choses, on arrête là et on verra plus tard".

**C.H:** Je la comprends. Je trouve cela normal. D'abord comme tu le dis Philippe, elle était âgée et je pense que je ressentirais exactement les mêmes choses qu'elle.

**P.A:** Dans son esprit, je pense qu'il y a eu une résistance comme vous le disiez. Elle est restée très très longtemps seule, malheureusement son mari est mort et elle a continué à vivre au Tronc en entretenant le hameau comme elle le pouvait parce qu'elle était toute seule. Après nous sommes



C'est dans cette maison que Mme et M. Guin, habitants au Tronc, ont recueillis et protégés de la barbarie, des Juifs ( cela leur a valu le titre de "Justes") qui étaient venus chercher refuge dans nos Cévennes durant les années noires (1942 - 1945).

*notre pays. Nous qui sommes des cévenols traditionalistes, ruraux, paysans, attachés à notre terre, à nos châtaigniers, à nos bancels, protestants pour la plupart - je n'ose pas dire depuis Vercingétorix parce qu'on me contredirait - mais enfin depuis fort longtemps. Et puis parlant patois, et cette langue avait quand même un importance... Alors, évidemment le premier problème qui s'est posé pour un certain nombre d'entre nous, cévenols de souche, ça a été de dire "de que za quel monde?" ( mais qu'est-ce-que c'est que ce monde qui vient*

arrivés, on l'a un peu détrônée. Je le sais parce que les gens qui passaient lui disaient : "vous êtes contente, vous avez des voisins?". Il y avait un peu d'amertume car elle ne répondait jamais "je suis contente!". Mais, bon...

**E.P:** *Et puis, moi qui commence maintenant à avoir dépassé la jeunesse, qui ai pourtant le sentiment d'avoir une certaine culture et une certaine ouverture, eh bien je dis de plus en plus que l'on est irrémédiablement marqué par sa jeunesse. Ce que l'on a connu dans sa jeunesse est ancré en vous et même si vous avez appris, même si vous avez bourlingué même si intellectuellement vous transcendez cette chose là, vous ne pouvez pas vous départir de ce que vous avez vécu, de ce qui a façonné en fin de compte, votre existence. Est-ce que vous avez connu l'ouverture du chemin goudronné qui amène jusqu'ici ou était-il fait avant que vous arriviez ?*

**C.H:** On est arrivé l'année d'après. Ça a été fait en 81 et nous, nous sommes arrivés en novembre 82.

**E.P:** *Vous convenez tout de même que si ce chemin n'avait pas existé, vous auriez peut être moins facilement acheté le Tronc ?*

**P.A:** Il est sûr que la communication c'est très important.

**C.H:** Sans doute, mais ça ne nous aurait peut-être pas arrêtés parce qu'on avait vu d'autres propriétés et c'était le Tronc qui nous plaisait bien. On l'aurait peut-être payé moins cher.

d'autres propriétés et c'était le Tronc qui nous plaisait bien. On l'aurait peut-être payé moins cher.

**E.P:** *Certes, mais la route il ne faut pas la regretter car ça facilite la vie. Moi, j'ai l'exemple de mes parents - là bas, à Poussiels - de la maison où est née ma mère. Cette propriété était complètement enclavée, mon oncle, ma cousine, mon cousin étaient obligés de transporter sur le dos du matériel pour aller jusqu'à la voiture et l'ouverture par la route a été une amélioration considérable.*

**C.H:** Je pense qu'on aurait quand même acheté le Tronc parce que nous avons vécu au Villaret et il n'y avait pas de route. On a déjà été un petit peu habitués. Ça nous plaisait. On l'aurait pris mais on aurait peut être un peu plus réfléchi.

**E.P:** *Je reviens un petit peu en arrière en ce qui concerne l'accueil. Est-ce qu'administrativement - parce qu'on a toujours à faire à l'administration - vous avez été reçus sans réticence; la commune n'a pas fait de difficultés?*

**P.A:** Nous étions sur la commune de Saint Maurice de Ventalon. A l'époque, le maire était M. Argenson. Contrairement à ce qu'on peut penser, M. Argenson cherchait à installer des gens déjà à Saint-Maurice du temps de son mandat. Il souhaitait installer des jeunes avec des enfants parce que lui même en avait. Il voulait que ses enfants puissent jouer avec d'autres. A Saint Maurice, il n'y avait pas grand monde. A l'époque Jean-Michel est venu



grand monde. A l'époque Jean-Michel est venu s'installer et il avait des enfants.

**E.P:** *De toutes façons, on se rend bien compte maintenant des communes qui ont fait des efforts. On ne pouvait pas faire autre chose. Nous sommes trop pauvres pour pouvoir aider quelqu'un mais le fait de ne pas déjà rejeter est un élément important et on se rend compte, 20 ou 25 ans après, que les communes qui ont été accueillantes sont celles qui sont les plus bénéficiaires parce que vous nous avez apporté, comme on dit, "du sang neuf" à tout point de vue. Vous ne l'avez pas fait exprès ?*

**C.H:** Égoïstement, nous n'avons pas pensé à tout cela. Je ne parle pas pour les autres mais pour moi c'était parce que le pays me plaisait, ne plus travailler dans les bureaux - parce que moi je travaillais dans un bureau - j'en avais marre de me retrouver dans une cage, enfermée. Je rentrais ensuite dans mon appartement tout enfumé. Le trajet c'était soit le métro, soit le bus. Vous êtes encore enfermés. Vous n'arrêtez pas. Ce n'était pas mon style de vie.

# dans l'œil du cyclone .....

●●● **E.P:** *C'est vrai qu'on est obligé de parler un peu d'économie. Naguère, on arrivait à vivre - je n'ose pas dire - "avec l'air du temps", mais on vivait avec ce que l'on produisait et l'on se contentait d'avoir une activité économique sans avoir à rechercher ce sacro saint argent. Alors, je ne vous demande pas d'entrer dans votre vie trop personnelle bien sûr, mais vous avez quand même réussi à vivre convenablement selon le principe qui doit être le vôtre. Bien sûr si vous aviez voulu gagner beaucoup d'argent peut être aurait il fallu faire autre chose. Mais entre gagner beaucoup d'argent et puis vivre misérablement, il y a une distance et cette distance, l'avez vous franchie?*

Il y a 20 ans, c'était plus facile de faire des fromages. Je pouvais les fabriquer dans ma cuisine.

**P.A:** On est arrivé à une bonne période. Par rapport à l'évolution de maintenant (on parle comme les anciens), on

**P.A:** On est arrivé à une bonne période. Par rapport à l'évolution de maintenant (on parle comme les anciens), on est arrivés à une période où il y avait, comme vous l'avez dit, pour revitaliser le pays, un accueil et cela je l'ai ressenti. Par exemple, au centre de formation de Florac, nous avons connu l'ancien directeur. Son but était de dire: "il y a des jeunes dans la région, le centre est là pour essayer d'organiser la formation de ces jeunes pour qu'ils aient droit à des aides et que, grâce à cela, ils s'installent durablement et que ce soit visible". A l'époque je l'avais ressenti, je m'en étais rendu compte. Mais maintenant, avec l'évolution qu'il y a eue, je trouve que c'était une ouverture d'esprit, une générosité. Ils investissaient des sous pour dire: "bon, les gens vont faire une formation, ils sont payés, ils pourront mieux gérer la comptabilité de leur ferme, ils auront une meilleure connaissance des bêtes, ils pourront mieux s'organiser vis à vis de l'administration, ils pourront être épaulés, toucher des aides et obtenir une base. Un CAP ça nous ouvre des portes. Maintenant, je trouve que cela s'est durci. Le centre est devenu un endroit où il faut qu'ils trouvent des gens, ils recrutent, passent des annonces et ce n'est plus du tout cet esprit décrit ci-dessus.

**C.H:** Il y a 20 ans, c'était plus facile de faire des fromages. Je pouvais les fabriquer dans ma cuisine. J'ai d'ailleurs commencé dans la cuisine la première année. La seconde année, nous avons installé une première pièce, puis nous avons amélioré d'année en année. En 15 ans, nous avons pu faire une bonne fromagerie.

pu faire une bonne fromagerie. On l'a faite avec des aides notamment du Parc. On a obtenu des subventions sur une longue durée. Alors, bien entendu, cela nous a fait une grosse somme à déboursier. Mais on a pu gagner de l'argent en même temps qu'on améliorait. Actuellement, c'est tout ou rien. Il faut, immédiatement faire des investissements extrêmement importants. En plus, les problèmes d'eau prennent une part de plus en plus importante, l'administration est vraiment pointue et difficile. Ils sont devenus exigeants et nous avons le sentiments qu'ils le sont "anormalement". Depuis 15 ans, nous n'avons empoisonné personne!

**P.A:** On dirait: "il y a eu des accidents", alors par rapport à ça, on réagit, on demande des normes. Mais ce n'est pas du tout comme ça. La raison est qu'au niveau agricole, cela s'est industrialisé par rapport à la transformation en grand. On devient très exigeant car transformer beaucoup de produits, ça demande une hygiène stricte car c'est vrai que les gens faisaient peut être un peu n'importe quoi par rapport à ça. Ils ont dit: "il faut que les petits fassent pareil". Sauf que les petits ne font pas les revenus que font les grands, donc, est-ce rentable de le faire? Ce ne sont pas du tout les mêmes contraintes au niveau hygiène. Nous, nous travaillons en direct. On a le troupeau, on traite et on transforme immédiatement.

**E.P:** *Du reste, on a l'impression que c'est l'un des problèmes de notre monde moderne. Il y a une règle et il faut l'appliquer du haut jusqu'en bas, qu'il y ait*





un million d'habitants ou qu'il y en ait 10! Et ça, c'est quand même dommage et c'est dommage que des gens qui n o u s gouvernent, apparemment intelligents, ne se rendent pas compte de ces choses là.

**C.H:** Je pense qu'ils ne gouvernent plus. Ce sont les lobbys industriels qui les gouvernent.

**E.P:** *Votre activité est axée sur l'élevage essentiellement et l'agriculture. Vous n'avez pas été tentée par l'accueil qui est quand même un genre relativement à la mode?*

**P.A:** Quand on s'est installés, l'accueil était complètement marginal. C'est exact, qu'en 83, c'était pas courant. Il n'y avait pas de ferme auberge dans la commune. Sur Saint Fréal, il n'y en avait pas plus et pas de chambres d'hôtes.

**C.H:** Personnellement, ce n'était pas mon idée, je ne voulais pas voir les gens. Je voulais être tranquille avec mon troupeau. Mais il faut reconnaître, sur le long terme, on gagnerait mieux notre vie. Tout le monde fait de l'accueil car on gagne plus en faisant des chambres et tables d'hôtes qu'en s'occupant des chèvres. On peut constater cette évolution: il y a de moins en moins d'agriculteurs. C'est dur mais on gagne mieux sa vie.

**P.A:** Nous avons pu nous installer en investissant chaque année sans faire de gros crédits et dans ces cas là, on est moins fragile. Maintenant les normes obligent à faire de gros emprunts pour construire des fromageries selon des critères stricts. Donc, lorsque l'on fait



stricts. Donc, lorsque l'on fait la part des choses, est-ce valable de tirer un certain revenu face aux dépenses engagées?

**E.P:** *Je crois que ça, c'est une économie de sagesse. Il vaut mieux gagner 10 euros et en dépenser 5 qu'en gagner 1000 et en dépenser 2000!*

**P.A:** C'est vrai que maintenant par rapport à l'investissement qu'il faut faire en agriculture, il vaut mieux faire de l'accueil. C'est vrai que l'évolution fait qu'il y a beaucoup de gens qui ont le statut agricole et qui font de l'accueil. Je trouve que c'est une bonne évolution.

**C.H:** En plus, je trouve qu'ici c'est justifié de faire de l'accueil. Nous, nous ne sommes pas vraiment paysans, on fait de l'élevage mais on ne fait pas les foins, on ne peut pas. C'est pratiquement impossible de faire les foins ici. On ne fait pas de culture et donc tout ça il faut l'acheter. C'est pour cela qu'on commence un peu à réparer pour faire de l'accueil.

C'est pour cela qu'on commence un peu à réparer pour faire de l'accueil.

**P.A:** C'est vrai qu'on a un patrimoine, nous le valorisons et cela nous fera un revenu supplémentaire.

**E.P:** *Et vos relations avec les jeunes de votre génération ou d'autres génération qui montent? Je pense à mon neveu que vous connaissez peut-être. Est-ce que vous avez des rapports avec ces jeunes et pensez vous qu'il est intéressant d'en avoir? Ou pensez vous que chacun doit continuer à travailler dans son coin?*

**C.H:** Non. Nous, on veut justement faire des gîtes donc on a été voir votre neveu parce que cela nous donne des idées. On reçoit aussi des conseils, on regarde ce qu'il vaut mieux faire, ne pas faire et en plus c'est l'occasion de connaître des gens car c'est aussi un prétexte - "tiens, on peut visiter?" - Puis, après, on discute.

Actuellement, c'est tout ou rien. Il faut, immédiatement faire des investissements extrêmement importants.

# dans l'œil du cyclone .....

Nous  
cherchons à  
élever des  
chèvres  
rustiques...

●●● **P.A:** C'est vrai qu'on agit beaucoup en fonction de l'ouverture géographique, en fonction des vallées et c'est vrai par exemple, on côtoie les gens du Tronc, du Masmin, de St Maurice, du Pont de Montvert (parce que les enfants vont à l'école au Pont de Montvert). Par contre, on passe rarement à Vimbouches; il faut descendre prendre la nationale alors que bien souvent on va sur Alès en prenant la route des crêtes. Le Salson est en face, ce n'est pas loin mais on y va très rarement. On connaît les habitants parce qu'on vend nos fromages. On fait des connaissances. On aime bien les chèvres et les fromageries. On va donc voir les personnes qui font des fromages pour se mettre un peu au courant, voir comment ils travaillent, avoir des idées. Par exemple, nous cherchons à élever des chèvres rustiques. On élève la chèvre du Massif Central, alors on a une association : "la chèvre du Massif Central". Depuis 3 ans, on va à la fête de l'association à St Frau dans la Haute Loire. Par le biais de cette association, on va voir des gens qui sont allés en Ardèche. On est allé dans le Cantal et même assez loin mais tout cela ce ne sont que des prétextes pour faire des rencontres.

**E.P:** *Votre expérience des chèvres du Rove a-t-elle été concluante ?*

**P.A:** Non, cela ne correspond pas du tout à notre objectif. Disons que c'est tout à fait un contexte d'élevage comme les moutons, c'est à dire garder énormément! La rove est une chèvre qui ne fait pas beaucoup de lait, elle est très rustique mais le problème est qu'il faut la garder. C'est un animal à



animal à qui il faut 2 à 3 km par jour, voire plus...

**C.H:** Nous sommes allés voir un monsieur en Ardèche vers Annonay. Il faisait 20 km par jour. Tous ceux que nous sommes allé voir sont des "gardiens".

**P.A:** Nous, cela ne nous convenait pas. Moi, j'aime bien garder de temps en temps mais j'ai beaucoup de travail de rénovation et je ne peux pas.

**E.P:** *Il faudrait qu'on revienne au bon vieux temps où les petits lorsqu'ils sortaient de l'école allaient garder les chèvres mais ils ne veulent plus.*

*Je reviens un peu en arrière car vous avez fait une réflexion tout à fait intéressante: il y a une constante dans ce pays, c'est la constante géographique. La vallée reste spécifique et d'une vallée à l'autre on communique bien sûr mais pas naturellement. Et ça, il y a très longtemps que c'était une chose que l'on remarquait. Ma mère par exemple, qui habitait au Viala - dans la vallée du Viala Poussiels le Cros - n'était jamais venue à Vimbouches ni au Tronc. Bon, à cette époque là les gens avaient une excuse*

*Viala Poussiels le Cros - n'était jamais venue à Vimbouches ni au Tronc. Bon, à cette époque là les gens avaient une excuse car on ne se déplaçaient qu'à pied. Actuellement, je suis assez sensibilisé par la réflexion que vous faites qui correspond actuellement à la réalité.*

**C.H:** Lorsque nous parlions du Parc, il faudrait souligner qu'une des bonnes choses du Parc c'est le "festival nature" que j'aime bien et par ce biais on fait des sorties. Je connais un peu les vallées car il y a des sorties d'une journée ou demi-journées. Cette année je suis, pour la première fois, montée au Pic Cassini. J'ai fait le Mont Finiels. Chaque année, je fais un endroit différent. Une année j'avais fait la rencontre du berger transhumant, toi Philippe tu avais fait le lac de Barrandon...

**E.P:** *Mais vous n'avez pas eu l'occasion de faire la "randonnée huguenote", celle de notre petit bouquin?*

**C.H:** Non, mais on en a fait d'autres.





**E.P:** *Il est vrai que dans ce domaine là, on a fait pas mal de choses pour développer l'accueil.*

**C.H:** Il y a quand même une chose que je voudrais dire: "je ne vais pratiquement jamais faire mes achats dans les grandes surfaces, c'est surtout les enfants qui me font acheter une bricole et maintenant, plus les années passent et plus je réfléchis à savoir comment je pourrais faire autrement.

**P.A:** On est dans une terre de refuge comme à l'époque des Camisards qui étaient persécutés. Ce n'est pas le même contexte. En fait, il y a beaucoup de gens qui ont une démarche en essayant de dire "notre société a de bons côtés mais aussi des mauvais". Il faut essayer par rapport à ça d'y remédier soi même. Il faut réagir lorsqu'on a un pouvoir d'achat et ne pas acheter n'importe où parce que évidemment cela favorise une certaine société.

**E.P:** *Vous avez l'impression quand même de mettre en pratique votre art de vivre, ici?*

**C.H:** Ce que j'ai bien aimé au

**C.H:** Ce que j'ai bien aimé au Pont de Montvert, c'est l'initiative qui a été prise de faire un marché artisanal. Dans le papier d'information il était écrit : "Au lieu d'acheter dans une grande surface les cadeaux de Noël, venez plutôt acheter au marché de Noël". Nous y sommes allés et beaucoup de gens ont réagi comme nous. Ils ont dit: "faisons travailler les gens du pays plutôt que d'acheter des produits qui viennent de Chine ou de on ne sait pas où". Ça me fait plaisir d'acheter comme ça. Autant, des fois, si j'achetais en grande surface, je regretterais après... tout ça c'est inutile... Mais là c'est différent, ça m'a fait plaisir d'avoir contribué à aider un artisan ou un petit producteur.

**P.A:** Ce qu'il faut dire, c'est que la qualité de vie c'est ça aussi : c'est de retrouver un tissu social qu'on a du mal à avoir en ville dans les grandes agglomérations où personne ne se connaît. Ici le tissu social est composé du boucher, de l'épicier, du pompiste, du mécano et l'on connaît les gens et l'on peut se repérer par rapport à ça.

**C.H:** Et le dernier bastion que j'ai eu du mal à faire changer à Philippe c'était l'essence qu'il achetait à Cora. Je l'ai encouragé à aller chez un petit pompiste ou alors au Pont de Montvert. Maintenant, il y va. Et ce qu'il faut aussi se dire c'est que lorsque l'on va chez un artisan, si l'on a un problème, il va tout faire pour nous aider alors qu'à Cora il n'y a personne, c'est anonyme. La caissière ce n'est pas elle qui va vous dépanner. Évidemment, on paye nettement moins cher mais on y a pas ce service. Quand on sait qu'on peut compter sur quelqu'un, cela fait du bien.

**P.A:** Ça c'est un combat personnel dans le sens où on fait soi-même l'effort. On a des habitudes, il faut lutter contre et se dire "il y a quand même derrière, quelque chose, une finalité, c'est un combat".

**E.P:** *Le fait de vivre dans notre pays ne vous donne-t-il pas l'impression de vous être "rétrécis"? Moi, je me l'entends souvent dire: "toi tu vis dans ton trou tout seul avec tes chèvres..."*

**P.A:** Il y a aussi le contexte ... Nous, nous avons vécu en ville, donc on en connaît les avantages et les inconvénients. Maintenant on vit ici, on en connaît aussi les avantages et les inconvénients. Et c'est vrai qu'il y a beaucoup de gens qui viennent chercher des fromages qui nous disent "Oh la la, c'est bien votre pays, mais alors l'hiver qu'est ce que vous faites?" On a notre activité, ce n'est pas parce que on ne trait plus qu'on arrête de travailler, il existe tout un contexte à côté, notamment s'occuper des terres.

"Oh la la, c'est bien votre pays, mais alors l'hiver qu'est ce que vous faites?"







referait ce chemin. Mais maintenant avec le recul, on se dit : on a eu de la chance parce qu'on a pu acheter ici, parce que c'était en ruines. On a mis l'argent au fur et à mesure. On a pu petit à petit se mettre aux normes. Maintenant, le contexte est complètement différent, c'est à dire que les gens ne peuvent plus acheter parce que c'est très cher. Il y a eu une flambée des prix et au niveau des normes on dit aux gens "si vous n'êtes pas aux normes, vous ne vous installez pas et puis c'est tout."

**E.P:** *Ou alors, il faut essayer de faire ce que l'on a fait à Saint-Frézal, la ferme relais et permettre à des gens de s'installer et de vivre convenablement et je pense que si on pouvait généraliser cette expérience, ce serait intéressant pour notre région. Bien sûr, dans la Brie ou la Beauce, ce n'est certainement pas possible. Dans des régions comme la nôtre, je pense que cela vaudrait la peine. Nous évoquions tout à l'heure les terres du Masmin... Si on pouvait réaliser cela, ça vaudrait mieux que de les laisser envahir par les genêts!!!!*

A-t-on dit tout ce qu'on avait à dire ?

Tout ce qu'il fallait dire?

Certainement pas.

On n'en finit jamais avec son histoire... du moins tant qu'on est vivant!

Propos recueillis par E.  
Passebois



**Cet arbre superbe (plus de 10 mètres de circonférence), fait partie d'une très belle châtaigneraie aux sujets plusieurs fois centenaires et certainement parmi les plus remarquables de notre zone castanéicole.**

**Ils ont subi l'outrage du temps et de l'abandon agricole mais, heureusement, et certainement grâce à Mme et M. Guin propriétaires dans les années 50, ils n'ont pas été victimes des scies passe partout qui abattaient par centaines des châtaigniers pour en faire du tanin; mais heureusement encore, de nouveaux agriculteurs (Mme et M. Aufour), propriétaires au Tronc, ont su les préserver en leur appliquant une taille sévère qui les a régénérés.**

bise-art, blizart.....



# Les Mérens

... ou les fabuleux poulains d'Amélie...

**U**n jour, il y a très longtemps - fort heureusement - je lis le message suivant sur notre répondeur: *“J’ai perdu un mérens, si vous le voyez par chez vous, passez moi un petit coup de fil”*. OK moi je veux bien mais quesaco un mérens? On m’aurait dit : un cheval noir, j’aurais compris, mais un mérens: moi pas savoir. Je répète c’était il y a très longtemps. ..Maintenant je

longtemps. ..Maintenant je sais... Et depuis qu’Amélie (MATHIEU) m’a raconté sa passion, j’ai envie, amis lecteurs de vous la faire partager.

*Amélie, d’où est originaire le Mérens?*

Le mérens, c’est un cheval qui vient de l’Ariège, dans les Pyrénées. Il a été introduit dans les Cévennes parce que la race était en voie d’extinction. La plupart des

chevaux qui étaient élevés dans les Pyrénées n’étaient pas utilisés. Beaucoup partaient à la boucherie. Les Pyrénées cherchaient un partenaire pour les introduire et faire en sorte que la race perdure. Le parc des Cévennes correspondait bien. Le biotope était adapté, le climat d’altitude convenait. Le parc a acheté un lot de juments dans les Pyrénées. Les agriculteurs qui le désiraient, et qui à cette époque n’étaient pas des éleveurs, recevaient deux



juments pleines. Ils gardaient alors les produits (les poulains) et les juments partaient alors ailleurs. C'est ainsi que tous les gens qui en avaient envie ont eu des mérens. C'était en 1974. Le parc a acheté une vingtaine de juments. A cette époque, je n'étais pas encore née. Mes parents ont eu deux juments en 1986- cela marchait toujours par deux. Ils ont donc eu deux produits. Puis tout de suite après, Jeanne et Alain Brasseur ont fait la même chose. La première fois, ils n'ont eu qu'un seul produit, le second n'a pas marché, je ne sais plus ce qu'il y a eu. En 1986, j'avais huit ans et déjà la passion des chevaux commençait à nous gagner avec ma soeur Céline.

Mes parents ont alors acheté une jument qui était déjà âgée et qui donc, savait travailler. Cela nous a permis d'apprendre à monter et à savoir ce qu'était un cheval qui écoute. Parce que les juments qui ont été données par le parc aux agriculteurs n'étaient pas formées. C'était du bétail. Les agriculteurs qui à cette époque ne connaissaient rien aux chevaux se sont formés sur le tas. Certains ne se sont pas trop intéressés à la question et ont un peu laissé faire les choses. D'autres avaient un peu plus de volonté. Alors pour réunir tous ces gens, le syndicat " Les éleveurs de mérens Cévennes-Gévaudan" a vu le jour. Il a aidé à diverses choses : mettre en place un concours d'élevage à Florac, permettre aux éleveurs de faire des stages - d'attelage par exemple - et leur apprendre à utiliser un cheval. Cela a permis de faire prendre conscience du fait que le cheval était autre chose qu'une simple débroussailleuse. Il faut dire

dire qu'à cette époque, au milieu des années 80, on cherchait un peu autre chose: les moutons cela ne marchait pas fort. Mes parents avaient des problèmes pour construire un bâtiment parce qu'ils sont dans le parc. Ils n'avaient pas les moyens de réaliser une construction en pierres. Comme ils ne gagnaient pas grand chose, ils cherchaient à se diversifier alors pourquoi pas les chevaux..?

### *Le cheval, ça rapporte ?*

Non, le cheval cela ne rapporte pas plus, cela ne nettoie pas plus. C'est juste un choix. Parmi les gens qui ont eu des juments en 74, beaucoup ont continué; particulièrement dans mon entourage où tous ont des chevaux mérens ou autre. Il y en a eu beaucoup dans la Vallée Française. L'élevage s'est développé mais cela a mis longtemps. Au début, on ne prenait pas le pied aux juments, on ne leur montait pas sur le dos. Elles ne savaient pas faire. Le cheval ne donne pas le pied spontanément, il faut lui apprendre. Pour la bonne santé de l'animal, il doit voir le maréchal ferrant. Il doit se faire faire une manucure. C'est important qu'il se fasse faire les ongles. Selon la rusticité des animaux, il faut le faire une ou deux fois par an. Les chevaux qui au début n'étaient pas ferrés on vu leurs pieds pousser de travers. Il faut y remédier: le parage, c'est remettre le pied d'aplomb. On ferre les chevaux pour les faire travailler. Dans les Pyrénées, les chevaux restent dans les forêts, dans les estives et ne sont en général pas ferrés. Cela s'use tout seul dans la montagne mais les chevaux prennent des défauts d'aplomb



prennent des défauts d'aplomb qui vont s'accroître avec l'âge.

Au bout de quelques années, le parc s'est dégagé de l'achat des mérens. Ces derniers ont été revendus au syndicat qui les a pris en charge. Certains éleveurs les ont rachetés. Il reste encore une jument à Figuerolles : Ixi, qui a trente ans. Toutes les juments de 1974 ont un nom commençant par I. Pour les chevaux de race, les chevaux à papiers, à chaque année correspond une lettre. Actuellement nous en sommes à la lettre N.

Avant que les mérens arrivent dans les Cévennes, il y avait quand même une association de cavaliers. Le parc fournissait à ses gardes un cheval pour faire sa tournée. En général les gardes ne se servaient pas des chevaux pour faire leur tournée mais ont profité de l'occasion et les ont gardés pour leur usage privé. La randonnée existait aussi à cette époque.

●●●

# bise-art, blizart.....

●●● Actuellement, il n'y a pas grand monde qui utilise le cheval pour le travail agricole. c'est l'affaire de chacun de savoir à quoi il destine ses chevaux. Jeanne et Alain par exemple ont voulu conserver leurs chevaux mais ne les utilisent pas. Cependant, comme ce sont des gens sérieux, ils envoient leurs animaux chez quelqu'un d'autre pour les faire travailler, parce qu'ils ont compris que si le cheval ne travaille pas, il devient comme une vache. De plus, un cheval qui ne fait rien peut être dangereux parce qu'il peut devenir méchant. Ils vont donc chercher un service ailleurs pour mettre en valeur leurs chevaux et éventuellement les revendre après. Ils ne cherchent pas à en avoir beaucoup parce qu'ils ont un petit bout de châtaigneraie à faire manger et savent que 3 ou 4 animaux leur suffisent. Ils n'en veulent pas plus.

Mes parents, au contraire ont voulu développer l'élevage. Ils ont acheté des juments et ont commencé à faire travailler leurs chevaux. Cela a mis longtemps au niveau des compétences mais ils se débrouillent de mieux en mieux. Moi, j'étais là pour les aider mais c'était quand même leur volonté. Ils se sont formés, ont suivi un stage à Marvejols et passé leur degré d'attelage, appris comment atteler, comment mettre une charrette, etc... Peu de gens font de l'attelage. Daniel François, à Castagnols -qui ne dit rien, qui ne se montre pas- prépare tout seul ses chevaux.

On ne gagne pas d'argent avec les chevaux mais avec un peu de chance, le budget parvient à s'équilibrer. De temps en temps, ils vendent un cheval. Il faut savoir, qu'il y a 25 ans, le mérens était considéré comme



me y a 25 ans, le mérens était considéré comme un âne, une mule, une carne dont on ne pouvait rien tirer. Forcément! les chevaux on ne leur apprenait rien du tout.

Maintenant, depuis 5 ou 6 ans, c'est en plein essor: tout le monde veut des mérens! Le sport équestre d'extérieur est en extension et le mérens est très bien adapté. Il a le pied sûr, est à l'aise dans les chemins. En randonnée, il fait l'affaire. Donc, il prend de la valeur. Maintenant, c'est un peu retombé, mais il y a quelques années, on parlait du mérens dans "Cheval Magazine"; on en voyait partout. Un grand engouement pour ce cheval a vu le jour. Ici, en Cévennes, les gens ont des chevaux en extensif. Ils ne les rentrent jamais. Ils ne sont pas débourrés. Si on le fait soi-même, le débouillage n'est pas une charge, ce n'est qu'une question de temps, mais si on le fait faire, cela en devient une. On doit alors récupérer ses frais quand on vend le cheval. Si on vend pas, on récupère pas. CQFD.

Le cheval, c'est une passion, on peut survivre, mais on ne gagne rien. Mes parents équilibrent à peu près. De

De temps en temps, ils vendent un cheval, cela leur équilibrera les charges s'ils en ont eues. Mais surtout parce qu'en Cévennes, on a un mode d'élevage très extensif. Le syndicat qui au début était de "mérens" s'est étendu et est devenu un syndicat "d'éleveurs de chevaux de montagne", dans l'idée de dire: nos chevaux qui vivent en montagne grandissent doucement, ils ont les os plus solides, on ne les nourrit pas artificiellement, ils grandissent au plein air, donc ils sont musclés. Ici, ça monte, ça descend, ils ont le pied sûr, et sont donc moins dangereux. Il y a une sélection un petit peu naturelle. Combien de poulains ont perdu mes parents! Parce qu'ils sont nés dans des endroits pas adaptés. Sur ce point, mes parents ont fait de gros progrès. Les chevaux, quand ils sont tout jeunes se laissent emporter par la pente, leurs jambes sont fragiles. Ils tombent dans le ruisseau. A Poussiels, combien de poulains se sont noyés! Mes parents, c'est pareil sauf qu'au bout d'un moment, ils ont compris. Maman fait mettre bas dans le pré qui est plat. Ils laissent au minimum un mois





le poulain ici, tranquille, le temps qu'il soit plus solide.

Cela ne les empêche pas d'avoir des accidents comme l'année dernière dans le pâturage des Plos. Ce sont les conditions difficiles qui nous font dire que nos chevaux ont une santé et des membres solides.

### *Qu'est-ce que le débouillage et est-il à la portée de tous ?*

Non, le débouillage n'est pas permis à tous. C'est d'abord une recherche. J'ai commencé à le faire avec les chevaux de l'élevage de mes parents, par nécessité finalement, parce qu'on voulait en faire quelque chose de ces animaux et la seule solution c'était de le faire nous. Mon père avait déjà quelques connaissances qu'il m'a transmises puis petit à petit, j'ai repris, j'ai aidé. Quand on prend un cheval à la naissance, il va y avoir trois étapes.

D'abord la

Il y a des gens qui le font très jeunes. Cela dépend. On apprend au poulain à avoir un licol, à se laisser caresser partout, brosser, donner le pied, tenir le pied, rester attaché et à nous respecter quand il est à côté de nous.

Quand il a trois ans, sa croissance n'est pas terminée, mais bien amorcée, on peut leur monter sur le dos. On leur apprend à supporter une selle sans se défendre et le poids d'un cavalier. Ils apprennent à accepter le filet c'est à dire, une aide dans la bouche et à comprendre les ordres simples: marcher, trotter, arrêt. C'est la base du débouillage. Pour lui apprendre les ordres, on le fait tourner en longe, c'est moins fatigant. On reste au milieu, il tourne autour et on lui enseigne plein de choses.

Ensuite, on passe au dressage, c'est le perfectionnement, c'est là que mon compagnon Trasad intervient.

### *Trasad, comment dresse-t-on un cheval ?*

Pour moi, le dressage fait partie intégrante du débouillage. On ne peut pas dire ça y est le cheval est débouillé, on lui met la selle sur le dos et c'est fini. A mon sens, il ne sait rien faire, donc, je le débouille un peu plus. Je leur fait passer des épreuves. Ils sautent quelques obstacles. Je les tourne en longues rennes... Les longues rennes permettent d'assouplir le cheval et lui apprennent à être bien dirigé. Si l'on ne peut pas monter sur le cheval ou si l'on est trop lourd, au lieu de mettre une selle, on met une sûreté.

On peut aussi mettre la selle, descendre les étriers, passer les rennes dans les étriers et être derrière l'animal. Il faut compter environ deux mois pour obtenir des résultats satisfaisants mais cela dépend bien sûr de l'animal et du but fixé par les propriétaires quant à l'utilisation de leur cheval. Certains veulent faire de la randonnée, d'autres veulent juste avoir le plaisir de posséder un cheval débouillé. Il y en a qui veulent avoir un cheval pour faire de petits concours.

Avec l'essor du tourisme équestre, de plus en plus de personnes cherchent des chevaux adaptés à la randonnée. Un label "loisir" a été mis en place. Il faut donc faire passer une épreuve au cheval qui atteste qu'il sait faire certaines choses bien précises: pas de crainte des voitures, pas de peur de monter dans un camion, bref tout ce qui peut être utile en randonnée et qui fait que l'animal ne va pas être dangereux. Parce que le cheval c'est quand même un sport dangereux, le débouillage et le dressage le sont bien évidemment aussi.

# bise-art, blizart.....



••• *Dans les Cévennes, maintenant, beaucoup de gens ont des chevaux mérens ou autres, mais on a l'impression qu'ils ne savent pas toujours exactement ce qu'il faut faire avec leurs animaux?*

C'est exact, beaucoup de personnes viennent nous voir en nous disant: on a un cheval, on ne sait pas trop comment nous y prendre, est-ce que vous pouvez vous en occuper ? Alors, dans la mesure du possible, on le prend pour le débourrer. C'est un travail qui est très éprouvant. On donne beaucoup de soi-même. On s'implique complètement.

*Comment as-tu commencé avec les chevaux, Trasat?*

J'ai toujours été attiré par les chevaux mais je n'avais pas la chance comme Amélie, d'avoir des parents qui en possédaient. Alors, j'ai appris sur le tas, dans le Tarn en faisant des stages dans les centres équestres. J'ai travaillé

au nettoyage des box, aux soins à donner aux animaux. Étant objecteur de conscience, j'ai demandé à effectuer mes vingt mois dans un centre hippique. J'ai fini, après bien des démarches, à trouver quelqu'un qui me prenne. Peu à peu, je me suis perfectionné et j'ai passé mon diplôme de BPA, avec option cheval et bien sur surtout l'ATE qui me permet d'accompagner les cavaliers.

*Amélie, as-tu suivi la même formation ?*

J'ai passé tous mes degrés en manège, en carrière, donc en équitation classique au centre équestre d'Alès. Cela m'a permis d'avoir des bases solides. C'est une chance parce que les leçons de cheval coûtent très cher. Avec Trasat, nous avons suivi à Saint-Affrique dans l'Aveyron, une formation pour l'obtention du BPREA élevage équin avec option pour passer accompagnateur de tourisme équestre. C'est un diplôme fédéral donnant le droit

d'accompagner les randonnées, contre rémunération. Trasat et moi pouvons donc accompagner les randonneurs.

*Constatez-vous de grandes différences de caractère, d'un cheval à l'autre ?*

Oh oui! Aucun cheval n'est pareil. Ils ont chacun leur caractère. Nous, nous ne les prenons pas avant l'âge de trois ans. Un cheval vit environ 30 ans. On peut débourrer un vieux cheval mais bien sûr c'est plus difficile. Les mérens, en général vivent moins vieux mais cela est dû au fait qu'on les élève dans des conditions extrêmes, il faut bien le dire. Je ne connais pas beaucoup de gens qui ont des mérens et possèdent une écurie. Dans les Pyrénées aussi, ils sont toujours dehors et le climat est bien plus rude. C'est pareil, ils ne vivent pas plus vieux, environ 25 ans.

*En 74, l'Ariège cherchait un partenariat et maintenant en 2001 que pensent-ils des mérens des Cévennes ?*

Ils n'ont pas envie de faire des efforts pour qu'on participe à l'essor de la race. Ils ont leur modèle de chevaux qui est un peu plus costaud qu'ici parce que les pâturages sont plus riches. Ils sont plus grands, leurs fesses sont plus rondes. Les ariégeois ne sont pas du tout intéressés par ce que nous faisons ici. Ils s'en fichent. Maintenant que le mérens a pris un essor et que c'est un cheval dont on parle, cela les embête de ne pas avoir le monopole. Ils n'ont pas envie de travailler avec nous. Tous les concours d'élevage se font là bas et bien sûr la

reconnaissance des étalons qui sont sélectionnés sur le modèle, sur le caractère avec les aptitudes à l'attelage, à la selle, etc... Ce sont les gens de l'Ariège qui finalement décident des géniteurs. Ce sont eux qui font un peu la race. Nous, pour l'heure, ne pouvons intervenir la dessus.

C'est le SHERPA qui gère tout ça là-bas. Aller à un concours, c'est très intéressant pour un éleveur. C'est le seul moyen d'évaluer la valeur de son travail et de ses chevaux. Pour les concours de juments, l'évaluation porte sur le modèle et l'allure. A trois ans, il y a depuis peu une épreuve en selle. Si on décide de les présenter, les animaux doivent donc être montés et cela oblige les éleveurs à faire un effort. En plus, lorsque l'on présente des chevaux à un concours, on peut obtenir des primes.

Tout cela est une politique nationale qui est de plus en plus ferme afin que les chevaux soient répertoriés, qu'ils aient des papiers. Jusqu'à présent on disait il ne faut faire que des chevaux "pur papiers". C'est à dire que l'on prend un étalon mérens agréé, une jument mérens avec des papiers et l'on obtient un poulain à papiers. C'est ainsi pour toutes les races. Cependant bien des gens faisaient naître des poulains de manière sauvage. Soit on ne faisait pas castrer un petit mâle et il s'échappait, soit un propriétaire de jument disait "tiens ce mâle il est joli...". On ne peut pas empêcher cela. Au début, les haras refusaient de reconnaître ces chevaux.

Maintenant, ils font marche arrière et disent que plutôt que de fermer les yeux sur ces animaux, on les inclus, on leur fait un livret noir et au moins ils sont répertoriés.

Parce qu'ils ont un gros problème: on ne sait absolument pas combien il y a de chevaux en France. Beaucoup de gens, non agriculteurs, ont un cheval dans leur jardin. Et cela gêne beaucoup les haras de ne pas savoir. Les vaches et les moutons ont des bagues, des numéros. On sait exactement où l'on en est. Ces chevaux bâtards ne sont pas des mérens. Cela crée un marché parallèle car lorsque l'on vend des chevaux à papiers, on les vend plus cher. Il y a une garantie d'origine.

#### *Comment fait-on un étalon ?*

C'est très dur pour nous en Lozère de faire un étalon. D'abord parce que les critères sont basés sur les modèles d'Ariège. Ensuite parce que c'est une préparation en temps de travail, gigantesque. Il faut que le cheval soit parfaitement bien mis à l'attelage et à la selle; il faut qu'il le fasse sans problème.

C'est depuis que les étalons sont sélectionnés aussi sur leurs capacités au travail - et pas seulement sur leur modèle - qu'il y a des progrès dans la race. C'est pour cela que l'on ne dit plus: le mérens c'est une mule! Il est vrai qu'en ce qui nous concerne, la première jument que nous avons eue était une vraie bourrique. En plus, on ne savait pas trop y faire puisqu'on l'a déboutrée nous mêmes. C'était un animal qui avait peur de tout. Trois générations après, on s'aperçoit que la frayeur a disparu. Alors que cela paraissait vraiment être dans les gènes. Une année, nous avons essayé de présenter à Bouan, un beau petit mâle

qu'une belle jument avait eu d'un étalon, mais cela n'a pas marché. Il faut savoir que chaque année, les haras nationaux achètent des étalons. Actuellement, Claudette a un étalon du haras national en dépôt. C'est un service public. C'est un avantage du syndicat, qui était au départ dépôt d'étalons. Sylvie et Michel Fontaine s'en occupaient beaucoup, cela a duré et Claudette a assuré la reprise. C'est un gros avantage parce que je ne connais pas beaucoup d'éleveurs qui auraient descendu leur jument à Uzès pour la faire saillir.



Cette émulation, vraiment, ne tient pas à grand chose. Quand on dit que c'est l'Ariège qui a voulu introduire les mérens en Cévennes, ce n'est en fait l'affaire que d'une ou deux personnes. Une poignée de personnes, pas un ensemble. Il y a eu M. Lafont de Saintenac, M. Olivier Courtiade. Dans les Cévennes, c'est pareil, quelques uns se sont battus pour les mérens: les Fontaine, mes parents...





# bise-art, blizart.....



## *Le cheval améliore-t-il l'environnement ou le dégrade-t-il ?*

Il y a les deux aspects, mais cela se compense. Peut-être y a-t-il plus de perte par les murs qui s'abîment mais ça c'est à chacun de faire attention. Mes parents, par exemple qui ont trop de chevaux par rapport à la surface qu'ils possèdent ont des problèmes. Ils les laissent trop surpaturer: il y a de la boue, ils descendent les murs, mais ils nettoient bien. Quand même ils gagnent sur la végétation. C'est vraiment le travail de l'éleveur de savoir mettre ses animaux au bon endroit pour qu'ils mangent les ronces. Il y a même des moments où ils mangent les fougères. Si on les coupe devant eux, parfois, ils les mangent. Pour les murettes, à Jalcreste, par exemple, le garde du parc qui a un élevage de Paluzac, je crois, les a toutes protégées en les clôturant. A chacun de faire attention. Pour qu'un cheval soit bien moralement et mange à sa faim, il faut un hectare de pâture. Il doit toujours y avoir une rotation de pâturage. On ne peut pas laisser un cheval sur le même parc pendant 10 ans. Cela créerait un problème de parasites. S'il ne s'agit pas de pâture, si c'est de la lande, dans les Cévennes, il faut 5 à 10 hectares pour un cheval.

Lorsque les chevaux travaillent, l'hiver on leur donne du foin. Ici, ils mangent les châtaignes et attrapent la moustache! Comme les bogues piquent, leur moustache pousse. Cela leur fait une protection naturelle. En fait, ce n'est pas spécifique au mérens. Si on met n'importe quel cheval dans les châtaigniers, leur moustache poussera au bout d'un an.



On dit que les mérens sont racistes. Aux Plos, un troupeau de vaches était venu dans l'enclos des chevaux. A notre arrivée, on a constaté qu'une seule vache avait été acceptée par les chevaux et elle était... noire! Mais en fait, il semble que les chevaux aient un langage différent selon la race. Cela veut dire que les Camargue n'ont pas entre eux le même langage que les mérens, par exemple. Quand ils se rencontrent, ils ne se comprennent pas forcément du premier coup. Il leur faut un petit temps d'adaptation. Alors avec les vaches, on ne peut pas

parler de cela. Est-ce qu'il s'agit d'une coïncidence? On ne sait pas. C'était marrant, toutes les vaches étaient parties et celle là était restée. Il faut peut être atténuer le bruit que les mérens sont racistes...

Les mérens ont un instinct très grégaire, c'est pour cela aussi qu'ils sont adaptés à la randonnée. Ils aiment rester en troupeau. Dans les centres équestres on dit "faites attention, tenez vos distances, les chevaux se tapent entre eux". Pas avec les mérens. Avec les fjords non plus. Ces chevaux norvégiens très rustiques sont du même standard.



### *Quels sont vos projets*

?

Du débouillage, de l'attelage, des soins, de la pension, de la randonnée : tout ce qu'il y a à faire avec des chevaux. Au départ, lorsque j'ai rencontré Trasat, mon idée était d'utiliser au maximum les chevaux d'élevage pour qu'ils rapportent plus d'argent, pour qu'ils ne soient pas simplement là comme des débroussailleuses. Je voulais en faire un métier. Trasat a d'autres envies, cela a fait une confrontation d'idées. Le projet s'est élargi. On aimerait faire travailler les chevaux que

l'on nous confiera et acheter des animaux nous même, les mettre en valeur et les revendre. Ce serait intéressant pour nous. On va chercher un cheval chez un éleveur, il ne sait rien faire, il est vierge, on le prend, on le travaille, on le met à notre main, on le dresse et on le revend. Il y a un marché pour cela. Le cheval est en train de faire un boom. Il était, à l'époque, cantonné dans les centres équestres et réservé à une certaine classe de la population. C'était cher. Le tourisme équestre, on essaie peu à peu de l'ouvrir à tout le monde. Les gens ont plus envie de se balader à cheval que de tourner en rond dans les manèges. Pour commencer, on fait des balades à l'heure, à la demi-journée, à la journée, pour gagner notre croûte parce que c'est là qu'il y a le plus de demande. Les gens viennent ici en vacances, ils sont dans les gîtes et n'ont pas forcément les moyens de faire plus qu'une ou deux heures de promenade. On leur fait faire le tour de l'exploitation, on leur fait visiter la commune. Mais notre but c'est plutôt de faire de la randonnée. C'est partir 5 jours avec des cavaliers non pas

jours avec des cavaliers non pas confirmés mais qui savent monter. Et puis on aimerait bien aller plus loin, faire des randonnées jusqu'à la mer. Trasat est du Tarn, là aussi il y a une randonnée à faire, traverser tous les bois, tous les Causses, tout le Parc Régional du magnifique Languedoc. On aimerait avoir des circuits à mettre en place mais c'est plus long. Il y a tout un travail de repérage à faire. On prendra un statut agricole parce que c'est celui qui laisse le plus de possibilités par rapport au statut commercial. On a actuellement un bail à ferme de 25 hectares et quand on exploite du terrain, maintenant on est presque obligés de s'inscrire à la MSA. On aimerait obtenir le diplôme de guide dans la formation équestre qui permet de former des accompagnateurs. C'est peut être encore ce qui nous intéresse le plus. Dans tout ce qui se passe avec le cheval, il faut qu'on s'investisse, qu'on se fasse connaître dans les associations, la Fédération. Si on prenait des chevaux en pension, ce serait pour payer le pâturage qu'on loue. Les chevaux de mes parents ne nous appartiennent pas, ce sont les chevaux de l'élevage. Ce qui va se passer, c'est que nous avons beaucoup de services à leur rendre sur le travail de ces chevaux. Ce ne sera pas un échange, mais bien notre travail. Ils vont nous rémunérer. Après il y aura peut être des arrangements. On pourra louer leurs chevaux pour faire des balades. Ce qui sera difficile ce sera de séparer les 2 activités. On aimerait bien un jour aussi faire de l'élevage pour nous. On a un petit peu de terrain, une pouliche de l'année, cela va démarrer!





# bise-art, blizart.....



*Au lieu d'envisager un projet "solitaire", vous ne pourriez pas essayer de le faire avec d'autres ?*

C'est un peu ce qui se passe par l'intermédiaire du syndicat. Les éleveurs regroupés ont monté une formation pour faire un site Internet. Ils souhaitent faire fonctionner le concours de Florac. Mais le milieu du cheval c'est assez particulier, il y a de tout, c'est très vaste "tu vas tomber du mec en pantalon

à pincettes et chemise blanche au maquignon qui ne soigne pas ses chevaux". Ici, il y a tout à faire dans le domaine équestre.

Il y a dix ou quinze ans, il y avait pas mal de choses en Cévennes. Le Parc était peut-être un précurseur mais ils se sont fait doubler par le pays cathare, l'Aude. Plein de départements ont eu des projets énormes et les Cévennes, curieusement, on n'en entend plus parler. C'est

pourtant la région de France où il y a le plus de chemins. La nourriture ne pose pas de problème mais il faut beaucoup de temps pour les clôtures. Il faut entretenir de bonnes relations avec les habitants. En général quand on demande aux gens qui ne font rien de leur terrain, il n'y a pas de problème. Les problèmes surgissent à partir du moment où il y a eu de mauvaises expériences. Les chevaux s'échappent trop souvent, ils font des dégâts. Les chevaux qui s'échappent ne sont pas responsables, c'est la faute de l'éleveur. Les nôtres ne s'échappent jamais. Un cheval cela s'éduque aussi à la clôture. On ne met pas un animal dans un enclos de but en blanc. S'il ne connaît pas, s'il n'a jamais appris, il va foncer dedans. Si le poulain naît à l'intérieur d'une clôture, c'est sa mère qui l'éduque mais s'il naît comme dans les Pyrénées, dans les estives (pâturages d'été), il faut l'éduquer. Ici quand on parle d'estives, on inclue dans ce mot, les saillies. Pendant un mois et demi, on met l'étalon en présence des juments, en liberté dans les pâturages d'été. Pour raccourcir, on dit "estives".

*Dans votre projet sur le cheval est-ce que Céline et Lionel sont intégrés ou bien s'occuperont ils que de la partie colonie de vacances ?*

Ils sont intégrés dans la mesure où une activité complète l'autre. Eux, sans attraction cheval sur la commune auraient peut-être moins de succès. Quant à nous, cela nous fait une clientèle assurée et intéressante. On peut avoir un





peu de suivi. C'est plus passionnant que de prendre des gens pour une heure que l'on ne reverra jamais. Les enfants, on les prépare, on leur apprend des choses. Céline et Lionel s'occuperont de la partie colonie et on travaillera ensemble pour les animations.

***N'y connaissant rien sur les chevaux, je suis forcément passée à côté de tas de questions intéressantes. Peux-tu combler mes lacunes ?***

Je voudrais en me référant à l'exemple de mes parents dire qu'un élevage, cela va très vite. En 86, ils avaient une jument, maintenant ils en ont 25 ! Pourquoi ? Parce qu'ils s'y sont attachés, ils ont du mal à vendre un animal. Ils sont très regardants quant à la destination du cheval. Ils aiment beaucoup cela aussi et font donc beaucoup de poulains. Actuellement, ils sont arrivés à un seuil.

***Le cheval est-il assimilable au chien et au chat, est-il un animal de compagnie ?***

Non, le cheval reste un animal de troupeau, un animal domestique mais pas un animal de compagnie. Il ne faut pas mélanger les deux choses. Les chevaux qui sont traités comme des animaux de compagnie en

compagnie en général deviennent méchants. Une famille qui prend un cheval pour son plaisir, il est rare que cela fonctionne bien. Ou bien il faut prendre deux chevaux. Cela s'équilibre. Il y a quelques temps, nous sommes allés faire un transport de chevaux à Avignon. Quand on est arrivés, une jument était là toute seule depuis 4 ou 5 ans. Elle était complètement apathique mais dès qu'elle a entendu les autres dans le camion, hop elle a redressé la tête, pris un oeil vif et changé d'attitude. Moi, je ne l'avais pas vue auparavant mais les propriétaires m'ont dit "c'est incroyable, c'est plus la même". Nous aussi, on en a une qui est toute seule, on le voit, elle s'ennuie. Depuis l'introduction du mérens dans les Cévennes, de nombreux projets ont été réalisés. Cela a créé une émulation autour des chevaux, mais une émulation intéressante dans le sens où il existe désormais des formations d'attelage, l'apprentissage du travail du

labour. Les personnes qui ont appris vont le faire partager et petit à petit cela fera boule de neige. Mes parents, chaque année labouraient le jardin avec le cheval. Dans les Cévennes, c'est bien adapté. Il y a un gros travail sur le bois aussi. On parle de plus en plus du bois dans les Cévennes. Le châtaignier offre un gros potentiel. A condition qu'il ne soit pas trop lourd - un percheron de 800 kilos comme ont eu mes parents, c'est trop! - le cheval ici a toute sa place, mérens ou autre...

*Merci Amélie, merci Trasad pour toutes ces précisions et anecdotes qui nous permettront de regarder les chevaux sûrement d'un oeil différent et que vos projets aboutissent !*

*Bonne chance.*

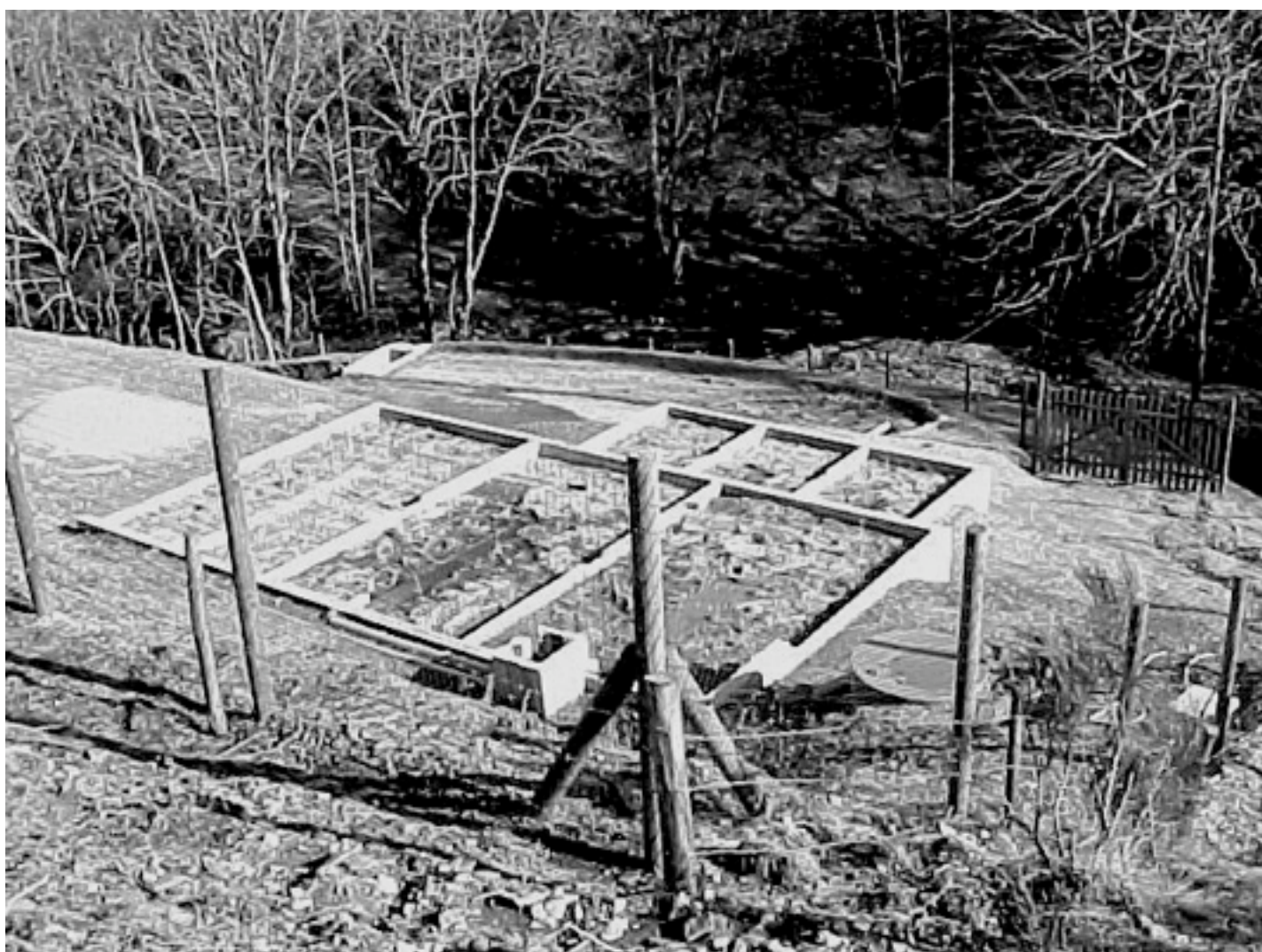


**M-CI. MESTRE**

**l'air de rien .....**

*Depuis septembre 2001, des roseaux pour traiter les effluents domestiques du bourg de Saint Maurice de Ventalon !*

# **La roselière de St Maurice de Ventalon**



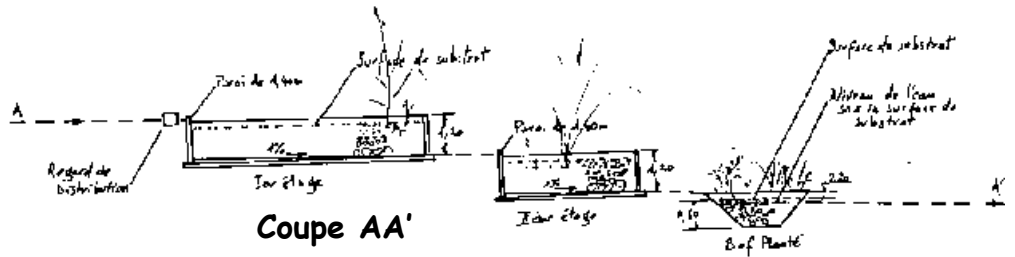
**D**énomination du principe technique: Épuration par lits filtrants plantés de macrophytes.

Rappel du principe: Il consiste à faire circuler par gravité les effluents domestiques dans une succession de bassins dans lesquels on installe un milieu extrêmement favorable à l'activité épuratoire. Dans chaque bassin on constitue un substrat minéral en lits de granulométrie différente sur la couche supérieure duquel on implante des roseaux associés à d'autres plantes à rhizomes (voir schéma).

Le traitement physique et biologique des eaux usées s'effectue dès le premier étage des filtres plantés. Les effluents perdent par filtration jusqu'à 90% (contre seulement 50% par décantation classique) de leur matière sèche en suspension (MES) en traversant les lits de granulats. Les MES (boues) retenues sont deshydratées et compostées sur place grâce à

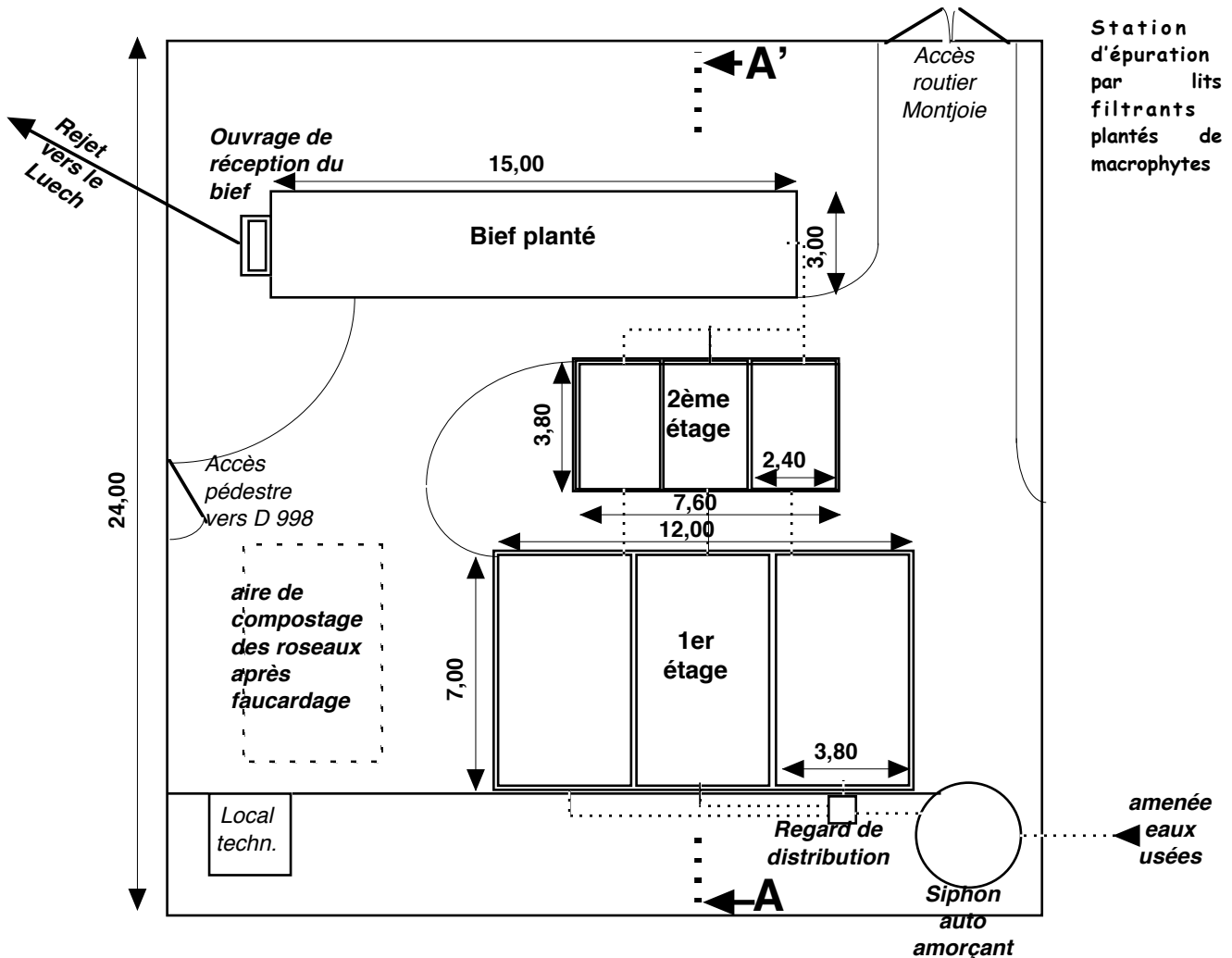
l'action conjuguée:

- des plantes qui disposent d'un système racinaire très dense qui améliore l'oxygénation des filtres, une condition impérative au développement des micro organismes adéquats (les rhizomes poursuivent leur croissance en hiver et assure ainsi le fonctionnement de la station de manière permanente).



Coupe AA'

Vue en plan



Station d'épuration par lits filtrants plantés de macrophytes



# l'air de rien .....



●●●  
L'évolution des  
travaux...

- des bactéries particulièrement proliférantes en milieu humide. Elles se nourrissent des matières dont sont chargées les eaux usées. Les fermentations sont aérobies et ne dégagent donc pas de mauvaises odeurs.

Entre la conduite collectrice à son arrivée sur la station et le dispositif filtrant est installé un siphon auto-amorçant qui libère les effluents en banchées successives afin de réaliser leur partition sur la totalité de la surface (comme une grosse chasse d'eau).

Lorsque la pente naturelle est suffisante ce procédé fonctionne totalement en gravitaire et ne nécessite aucun apport en énergie extérieure.

La maintenance du dispositif est minime: éventuellement le nettoyage du dégrilleur à l'entrée du siphon et une manœuvre de vannes hebdomadaire pour orienter les effluents sur une des trois

parties du premier étage du bassin. Annuellement, un faucardage des roseaux et un nettoyage général des conduits de transfert et du siphon. Les boues sont compostées sur place, il suffit d'enlever la matière résiduelle de la surface des filtres du premier étage une fois tous les dix ans environ.

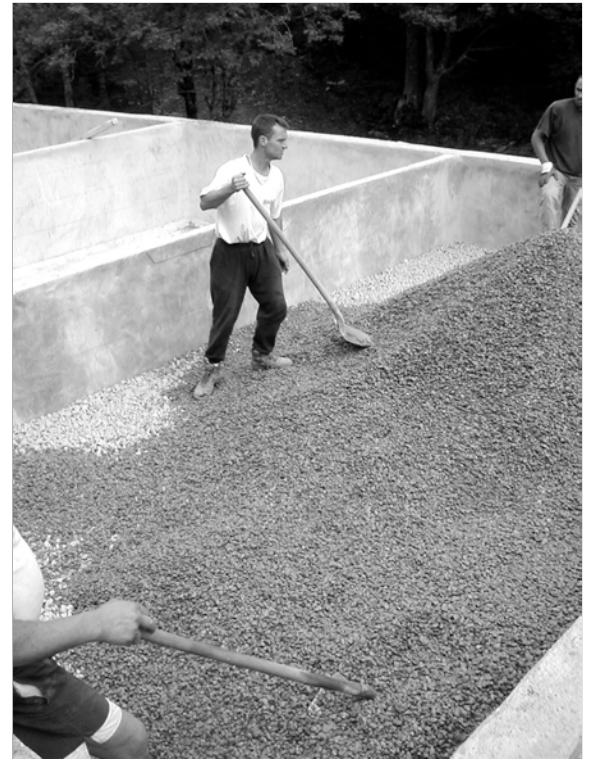
Petit rappel historique:  
- A partir de 1997: recherche d'une solution adaptée à la configuration des terrains potentiels, de principe simple et économe en énergie, par des membres du Conseil

municipal associés à des habitants de la commune (recherche de documentation, visites des sites de capacité comparable...).

- 1999/2000: Avant projet sommaire sur le réseau collecteur et le dispositif de traitement. Appel d'offre sur performance (jugement sur les techniques de traitement par filtres gravitaires), puis appel d'offre définitif et montage du dossier financier;

Coût réseaux: 365.498F HT; coût du dispositif de traitement:





263.890 F HT. La commune finance 20%, les 80% restant sont financés par des subventions partagées entre le Conseil Général, l'Agence de Bassin Adour-Garonne et le Parc National de Cévennes. Soit un coût en investissement de 6.293 F HT / équivalent habitant (100).

- 2001: Mars début des travaux. Août, implantation des différents macrophytes et ajout d'un lit de paille en décomposition pour amorcer.

La couverture totale des bassins par les plantes et donc la montée en puissance optimale de la station nécessite environ 18 mois à deux ans (le temps qu'il faut aux rhizomes pour se multiplier et assurer le maximum d'oxygénisation). Mais le pouvoir filtrant étant immédiatement très élevé dès la mise en fonctionnement les matières organiques en suspension sont retenues et le développement de bactéries amorcé dès les premières vagues d'effluents.

Les réalisations de même type menées ailleurs donnent des résultats en qualité d'eau rejetée dans l'environnement supérieurs au niveau D4 demandé par les dispositions de la loi sur l'eau concernant les effluents domestiques - Niveau D4: Mesure de différentes caractéristiques biochimiques (Ph, demande en oxygène MES) et chimiques (N. Total, N. amon., nitrites, nitrates, phosphore).

... et la mise en service.

L'affaire est donc suivie encore de très près pour obtenir in fine les résultats maximum. Il reste encore à traiter l'aménagement paysager du site et de ses accès, enherbement et plantation d'arbres pour réaliser son intégration complète dans l'environnement immédiat et le rendre ainsi le plus discret possible.

Sources techniques: Société Utile Environnement et société Reeb (entreprise retenue à l'appel d'offre). ■

Jean-Michel VAN DER STEEN

# muses au vent .....

## À MA MÈRE.

J'ai la nostalgie du pain de ma mère,  
Du café de ma mère,  
Des caresses de ma mère...  
Et l'enfance grandit en moi,  
Jour après jour,  
Et je chéris ma vie, car  
Si je mourais,  
J'aurais honte des larmes de ma mère !

Fais de moi, si je rentre un jour,  
Une ombrelle pour tes paupières.  
Recouvre mes os de cette herbe  
Baptisée sous tes talons innocents.  
Attache-moi  
Avec une mèche de tes cheveux,  
Un fil qui pend à l'ourlet de ta robe...  
Et je serai, peut-être, un dieu,  
Peut-être un dieu,  
Si j'effleurais ton cœur !

Si je rentre, enfouis-moi,  
Bûche, dans ton âtre.  
Et suspends-moi,  
Corde à linge, sur le toit de ta maison.  
Je ne tiens pas debout  
Sans ta prière du jour.  
J'ai vieilli. ramène les étoiles de l'enfance  
Et je partagerai avec des petits oiseux,  
Le chemin du retour...  
Au nid de ton attente !

## ÉTRANGER DANS UNE VILLE LOINTAINE

Quand j'étais petit  
Et beau,  
La rose était ma demeure,  
Les sources étaient mes mers.  
La rose est devenue blessure  
Et les sources sont, désormais, soifs.  
- As-tu beaucoup changé ?  
- Je n'ai pas beaucoup changé.  
Lorsque nous rentrerons comme le vent  
À la maison,  
Scrute mon front.  
Tu y verras les roses, palmiers,  
Les sources, sueur,  
Et tu me retrouveras, tel que j'étais,  
Petit  
Et beau...

*"On n'a pas de temps à perdre avec des problèmes de couleur. La seule façon de vivre est de se rendre compte qu'il n'y a pas de sécurité sur Terre. Tout est provisoire, y compris le souffle. Et puisque nous sommes ici pour très peu de temps, il vaut mieux s'aimer que se détester, non ?"*

James Baldwin.

*"La terre nous est étroite", surtout pour certains peuples plutôt que d'autres. Ainsi les uns prennent les armes pour faire valoir leurs droits, d'autres la plume.*

1966 Mahmoud Darwich, malgré de grandes souffrances, a choisi la poésie pour parler de sa douleur et de celle de son pays, la Palestine. Né en 1941 à Birwa, village de Galilée, il y a passé une partie de son enfance jusqu'en 1948 où la guerre le jette sur les routes de l'exil. Un an plus tard, ses parents décident de revenir clandestinement, mais le village est rasé et c'est une colonie juive qui y est installée.



MAHMOUD  
DARWICH  
La terre  
nous est étroite

et autres poèmes

Traduit de l'arabe par Elias Sanbar



*nrf*

Poésie/Gallimard

**Alors commencent de longues années d'errance et Mahmoud se réfugie dans la poésie, car dans son pays il est un étranger, interdit de vie et d'espoir. Il sera emprisonné de nombreuses fois, simplement pour ses écrits. Il vit à Ramallah en Palestine.**

**"La poésie ne peut pas se mesurer à un char d'assaut".**

**Il a publié de nombreux ouvrages dont le dernier: "Le lit de l'Étrangère" - éditions Actes Sud.**

Catherine HÉLING

## LA TERRE NOUS EST ÉTROITE

La terre nous est étroite. Elle nous accule dans le dernier défilé et nous nous dévêtons de nos membres pour passer.

Et la terre nous pressure. Que ne somme-nous son blé, pour mourrir et ressuciter. Que n'est-elle notre mère Pour compatir avec nous. Que ne sommes-nous les images des rochers que notre rêve portera, Miroirs. Nous avons vu les visages de ceux que le dernier parmi nous tuera dans la dernière défense de l'âme. Nous avons pleuré la fête de leurs enfants et nous avons vu les visages de ceux qui précipiteront nos enfants Par les fenêtres de cet espace dernier, miroirs polis par notre étoile.

Où irons-nous, après l'ultime frontière ? Où partent les oiseux, après le dernier

Ciel ? Où s'endorment les plantes après le dernier vent ?

Nous écrirons nos noms avec la vapeur

Carmine nous trancherons la main au chant afin que notre chair le complète.

Ici, nous mourrons. Ici, dans le dernier défilé. Ici ou ici, et un olivier montera de

Notre sang.

1986

## IL ÉTREINT SON ASSASSIN

Il étreint son assassin pour gagner sa compassion : M'en voudras-tu beaucoup si j'en réchappe ? Frère... mon frère ! Qu'ai-je fait pour que tu m'assassines ?... Deux rapaces nous survolent, dirige ton feu vers le haut ! Déverse ton enfer loin de moi... Viens donc à la petite maison de ma mère, qu'elle te prépare un plat de fèves. Que dis-tu ? Que dis-tu ? Tu es las de mes étreintes et de mon odeur ? Fatigué de ta peur tapie en moi ? Mais alors, jette cette arme dans le fleuve ! Que dis-tu... Un ennemi sur sa rive a mis en joue cette étreinte ? Tire donc sur l'ennemi, nous échapperons ainsi à son feu et tu éviteras la faute. Que dis-tu ? Tu vas me tuer pour que l'ennemi rentre chez lui - chez nous - et que tu reviennes au mythe de la caverne ? Qu'as-tu fait du café de ma mère et de la tienne ? Qu'ai-je commis pour que tu me tues, mon frère ? Je ne relâcherai pas mon étreinte

Et ne te lâcherai pas !

1986



# ..... tempête de délibérations

Saint Andéol de  
Clerguemort  
Conseil municipal  
du 24 janvier 2002

Présents : MM Mathieu/  
Clarisse/ Dautry/ Pit/  
Brasseur .

Mmes: Girod/ Chapelle/  
Absents: Mme Roux/  
Procuration à Mme  
Chapelle; M. Pellecuer/  
Procuration à M.  
Mathieu.

Secrétaire de séance :  
Gisèle Chapelle

- Lecture et approbation  
du compte rendu de la  
séance du 17 Novembre  
2001 et de la rectification  
du CM de Septembre.

## Loi solidarité / renouvellement urbain:

Il s'agit de délibérer sur la  
possibilité pour la  
commune de demander à  
un ou plusieurs  
particuliers une  
participation financière à  
la création ou à la  
restauration d'une voie,  
lorsque ces travaux sont  
liés à la demande d'un  
permis de construire. Par  
la suite, le conseil  
municipal fixerait, au cas  
par cas, par délibération, le  
taux de cette participation.  
Le conseil souhaite des  
i n f o r m a t i o n s  
supplémentaires et décide  
de remettre sa décision  
définitive à la prochaine  
séance.

**Création d'une régie de  
recettes:** Le conseil  
approuve cette création  
qui permettra d'encaisser  
le prix des photocopies  
(0,20 Euros).

**Intercommunalité:** Les

membres du conseil ont  
pu réfléchir sur un  
document élaboré à partir  
des travaux du Sivom des  
Sources Tarn, qui  
présente la carte des  
communautés de  
communes en Lozère, les  
modalités de création de  
ce genre de structure, les  
compétences obligatoires,  
optionnelles ou  
facultatives qui pourraient  
lui être déléguées. Une  
longue discussion  
s'engage sur les  
compétences que  
pourraient souhaiter  
déléguer la commune de  
St Andéol .

A) Compétences  
obligatoires:

a) Aménagement de  
l'espace

- mise en valeur du  
patrimoine bâti, historique  
ou culturel ( ex: Route des  
crêtes, l'Espinassas...)

- gestion des espaces  
agricoles et forestiers.

b) Développement  
économique

- aide à la réalisation de  
toutes activités  
commerciales tertiaires ou  
artisanales ou aide à la  
promotion touristique  
d'intérêt communautaire.

B) Compétences  
optionnelles:

- création, aménagement et  
entretien de la voirie.

- actions générales pour la  
protection et la mise en  
valeur de l'environnement  
(chemins et sentiers ,  
nettoyage des berges)

- politique du logement:  
mise en oeuvre d'une  
OPAH (déjà prévu).

C) Compétences  
facultatives:

- acquisition de matériel  
intercommunal, mise à  
disposition de personnel  
aux communes.

- création d'une crèche.

## Investissements pour 2002:

- Voirie: le goudronnage  
sera continué en amont du  
Pré-neuf. L'appoint de  
remblai nécessaire sera  
pris dans le premier virage  
en aval du garage de  
Vitateme. Des malfaçons  
sont signalées sur la partie  
de revêtement réalisée en  
2001, entre Le Cros et la  
route des Crêtes. Un mur  
de soutènement sera  
reconstruit sur le chemin  
du Lauzas.

Estimation DDE de  
l'ensemble des travaux:  
280000 F.

- Le projet d'alimentation  
en eau de Sambuget et de  
Lézinier (points les plus  
sensibles de la commune)  
est évoqué. L'évaluation  
de cette première tranche  
par le cabinet Couet paraît  
très élevée. Il faudra  
consulter d'autres  
organismes (DDA par  
exemple).

La famille FAGES sera  
contactée pour une  
éventuelle cession à la  
commune de la source qui  
alimente le bassin DFCI.

- L'ancienne bergerie de  
l'Espinassas nécessiterait des  
travaux afin d'arrêter sa  
dégradation due aux  
intempéries (dalle,  
toiture).

## Réémetteur de Sambuget:

Tous les  
habitants recevant la  
télévision par antenne  
parabolique, le relai n'a  
plus d'intérêt et EDF sera  
priée de couper le courant.

## Information PNC sur la cueillette des champignons:

Rien de nouveau sur la  
commune qui bénéficie  
d'un gardiennage. Il a été  
demandé une aide

d'un gardiennage. Il a été  
demandé une aide  
financière et une action de  
surveillance par les gardes  
du PNC en collaboration  
avec les gardes de  
l'association Promotion de  
St Andéol.

## Subventions:

- 76,22 Euros au collectif  
d'associations Sud Lozère  
AFFTR dont le siège est à  
St Martin de Lansusde et  
qui a pour projet de  
recevoir 80 personnes dont  
48 enfants venus de  
Mongolie et du Tibet pour  
10 jours.

- 30 Euros par enfant soit  
90 Euros au collège du  
Collet de Dèze pour  
financer les voyages  
scolaires auxquels  
participeront 3 enfants de  
St Andéol.

## Création de 2 nouvelles associations:

"CHEMIN  
DE LA CHATAIGNE"  
qui a prévu une réunion le  
30 janvier (auberge SOU  
CAMI) à St Martin de  
Boubaux et "BOIS 2  
MAINS" présentée par  
THOMAS BRASSEUR  
dont le but est de créer une  
société coopérative liée à la  
filière bois (chauffage,  
piquets, bois d'oeuvre )

## Déneigement:

Il sera cet  
hiver encore assuré par  
ALAIN BRASSEUR. Un  
accord sera conclu avec  
JL. GONNY pour les  
années suivantes. Il faudra  
adapter l'étrave de son  
tracteur assez tôt pour être  
opérationnel dès la  
première neige.

La séance est levée à 1h45  
Prochaine réunion le 23  
février. ■



# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Andéol de  
Clerquemort  
Conseil municipal  
du 01 mars 2002

Présents : Mmes  
Chapelle, Girod.  
MM. Pit, Dautry,  
Mathieu, Pellecier,  
Clarisse, Brasseur.  
Procuration de Mrne  
Roux à Mme Chapelle.

- Lecture et approbation  
du compte rendu du  
conseil municipal du 24  
janvier 2002

Secrétaire de séance : M.  
Brasseur

## Loi solidarité renouvellement urbain:

Une délibération est prise  
pour appliquer la loi SRU  
(participation financière  
pour voies nouvelles et  
réseaux) sur le territoire  
de la commune.

## Compte-rendu de la réunion du SIVOM des Sources du Tarn:

- Le sous préfet a donné  
son point de vue sur  
l'intercommunalité en en  
donnant les avantages, les  
inconvenients et les  
conditions. Il insiste sur le  
fait important que les  
communes doivent  
s'entendre avant tout et  
pas seulement sur les  
aspects géographiques ou  
financiers.

- Le maire signale que si  
toutes les communes  
adhèrent à  
l'intercommunalité, alors  
le SIVOM disparaîtra.

- Pour le moment le  
SIVOM réfléchit sur les  
compétences de la  
communauté de  
communes et non encore  
sur le choix du territoire.

- La commune de St  
Frézal ne s'est pas

Frézal ne s'est pas  
déterminée sur le choix de  
l'intercommunalité ; il  
semble qu'elle ne s'y  
retrouve pas dans cette  
orientation.

- Si les communes du  
canton n'ont pas toutes le  
même niveau de  
compréhension de  
l'intercommunalité, elles  
se retrouvent sur les  
grands axes (logement,  
patrimoine,  
environnement,  
développement  
économique).

- La prochaine réunion du  
SIVOM aura lieu le 26  
mars ; l'ordre du jour sera  
le budget et  
l'intercommunalité.

## Préparation du budget:

- Budget de  
fonctionnement :  
sensiblement le même que  
l'année précédente :  
entre 38112 et 45734  
euros.

- Budget d'investissement  
:DEPENSES

Voirie: 30489 E;  
Aménagement du Cros:  
15244 E; Eau: 144336 E;  
Espinassas: 38112 E;  
Informatique: 1524 E;  
Remboursement  
emprunts: 18293 E;  
Equipement neige: 1829E  
RECETTES

Report budget  
prévisionnel: 76224 E;  
Voirie: 12195 E;  
Aménagement du Cros:  
10671 E; Eau: 80035 E;  
Espinassas: 22867 E;  
Emprunt (eau): 30489 E.

## Questions diverses:

- A.Martin informe le  
conseil qu'il quitte le  
logement du Cros à la fin  
du mois de mars. Il y a  
trois demandes pour ce  
logement. Le conseil

trois demandes pour ce  
logement. Le conseil  
décide d'informer la  
population du canton par  
le biais de l'Association de  
Développement et du Vent  
des Bancelles avant de faire  
un choix.

- Une association d'Agen  
informe la mairie qu'elle  
est à la recherche d'un lieu  
de villégiature pour ses  
adhérents (activités  
artistiques et équestres).

- Le maire fait part au  
conseil d'une liste diffusée  
par l'association des  
maires concernant des  
gens cherchant à  
s'installer (commerces,  
artisanats).

- Un courrier de BRL  
informe la mairie sur  
l'extension de leurs  
compétences aux  
collectivités qui cherchent  
à améliorer leurs  
territoires (Etudes).

- La préfecture informe  
sur les possibilités pour  
une mairie de se connecter  
à internet. Le conseil  
penche pour se connecter  
et envisage de changer  
l'unité centrale de  
l'ordinateur de la mairie.

- A la demande du maire  
de St Frézal, le conseil  
attribue une somme de 77  
E pour héberger M.  
Capelier, qui viendra  
gratuitement donner des  
cours de journalisme en  
avril pour les lecteurs du  
Vent des Bancelles.

- Le comité des fêtes du  
Collétain fait part de son  
calendrier de  
manifestations et demande  
de vérifier si celles de  
notre commune ne  
chevauchent pas les leurs.

- Le président de  
l'association l'Espinassas  
informe que celle-ci est  
prête à présenter  
publiquement son projet  
aux habitants. Le conseil  
estime que la journée du  
patrimoine (date à venir)  
conviendrait pour ce débat  
organisé par l'association.

- Une demande de devis  
pour l'achat d'une lame de  
chasse neige avec reprise  
de l'ancienne a été faite.

- Une visite est prévue  
pour estimer le coût de  
réfection du toit de la  
clède des Estrèches  
(propriété Tour).

Le prochain conseil est  
fixé au samedi 23 mars à  
17h00.

La séance est levée à  
23H15. ■

Présents:

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal  
du 10 décembre 2001

E. PASSEBOIS, Maire  
J.C- LIEBER - J.  
HUGON - M.  
BRUGUES, Adjoint  
Mmes VIDAL L. -  
GOURDON V. -  
SALMERON F. -  
LEVEL A. -  
COLOMBAT S.  
Absents excusés :  
MM. MAURIN T. -  
JALAT F. procuration  
PASSEBOIS E.

Secrétaire de séance Anne  
LEVEL.

1- Le compte-rendu du  
Conseil Municipal du  
05/11/2001 est accepté à  
l'unanimité.

## 2- Tarifs 2002 :

### a) Eau

Une augmentation de 5 % est votée pour l'ensemble des tarifs (compteur et consommation).

Elle permettra d'aider au financement des travaux indispensables (mises aux normes des captages mais surtout amélioration de l'AEP du Viala et création de l'AEP du Grenier.

Pour les nouveaux tarifs se rapporter à la délibération établie au secrétariat.

### b) Loyers et cantine scolaire:

Se reporter aux pourcentages admis par les textes en vigueur.

### c) Raccordement AEP :

Pour l'enlèvement d'un compteur ancien ou la pose d'un nouveau compteur une taxe est prévue de 230 Euros

### d) Location de matériel :

- la voiture communale peut être louée avec chauffeur (employés communaux) pour 23 euros par heure (du départ au retour du garage communal).

- le karcher peut être également loué pour 23 euros par heure (mêmes conditions que le véhicule).

### e) Les Ordures Ménagères:

Une information est donnée sur des problèmes posés par le SIVOM de la Vallée Longue dont nous dépendons en tant que commune associée - on évoque les problèmes de la déchetterie et du tri sélectif qui vont nécessiter

l'achat de containers nouveaux.

Les tarifs sont fixés, sur l'impossibilité d'obtenir l'égalité parfaite, selon le principe d'une taxation par activité d'accueil.

- pour les résidents (permanents ou secondaires) à 53 euros par foyer  
- pour les personnes s'occupant d'accueil à 53 euros par activité d'accueil : (chambres, gîtes ou ferme auberge).

La liste exhaustive de ces centres d'accueil est établie.

- Vimbouches (3) : PIN (ferme auberge); LIEBER (gîte); SIVIGNON (gîte).

- Les Espérelles (1): DELCLOS (chambres).

- Le Grenier (1): GOURDON (gîte à construire).

- La Gare (1): SOULIER (gîte).

- Cessenades (1) :DROST (chambres - camping).

- Le Temple (1): SALMERON (gîte).

- Le Salson (2): C O L O M B A T ( c h a m b r e s ) ; D U Q U E N N E (chambres).

- Conches (1): ALISE (gîte en construction)

- Leyris (1): BONNECARRERE (chambres).

- Le Viala (3): BRUGUES (chambres); JALAT (chambres); SANZ (gîte).

- Pénens (1): VIALA (gîte).

- Loubreyrou (1): VENTURA (gîte).

- L'enlèvement des encombrants est gratuit pour un 1er voyage par an, et fixé à 23 euros pour les suivants.

## 3 - L'alimentation en gaz de l'école :

J. HUGON expose les avantages du VITOGAZ dont les tarifs, comparés à ceux de BUTAGAZ sont nettement inférieurs (-15 % environ): Cuve pour VITOGAZ 5000 F - BUTAGAZ 9000 F.

Le Maire se renseignera sur les conditions de résiliation du contrat.

L'opération, de toute manière ne se ferait que pendant les vacances d'été

## 4 - La fête de Noël:

Elle est prévue pour le jeudi 20 décembre à 18 h 30 à la Salle Communale.

- Maryse BRUGUES et Laurence VIDAL se sont occupées de "achat des chocolats pour les aînés qui ont été informés par courrier diligenté par l'école.

- Les cadeaux offerts aux enfants devaient être financés par l'association "les Amis de l'Ecole Publique" - son changement de direction nous a posé quelques problèmes.

- La discussion s'engage sur le devenir de cette association.

Il est admis que celle-ci doit continuer son activité. Au reste 9 personnes déjà veulent participer au conseil d'administration dont 4 membres du Conseil Municipal :

le Maire - J. HUGON adjoint - L. VIDAL - F. JALAT.

Le Maire doit-il convoquer une autre

Le Maire doit-il convoquer une autre A.G.? À voir.

## 5 - Démission de M. FAGES :

Le Maire informe le conseil de la volonté de M. FAGES de ne plus s'occuper de l'entretien de la mairie après la fin décembre.

Comment assurer son remplacement?

## 6 - Maison BARRAL :

L'Affaire suit son cours. La subvention DGE (Etat) est déjà obtenue. Les autres sont en bonne voie.

Un emprunt sera toutefois nécessaire auprès de la Caisse des Dépôts. Il sera couvert par les loyers qui sont "encadrés" (3,42 euros par m2 utile).

Il est décidé d'emprunter pour la durée maximale 30 ans ? 32 ans ?

## 7 - Terrain SERRES :

L'acte de vente est signé.

## 8 - Terrain SOUSTELLE:

La négociation conduite par J-CI LIEBER est en bonne voie. Le terrain sera de 654 m2.

## 9 - Terrain et Maison TEISSIER Jean (Le Géripon).

A inscrire dans notre demande d'inscription sur le programme départemental de l'habitat.

## 10 - Travaux au Temple :

M. BRUGUES présente l'étude réalisée par J-P. PIC de la cellule architecture du PNC.

Les travaux sont estimés à 140 000 F. Le Conseil Municipal reparlera de ce projet.

# tempête de délibérations

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil municipal  
du 10 décembre 2001  
(suite)

●●●

## 11 - Aménagement de la Voie CFD :

Le Maire rappelle les différentes démarches en cours :

- décision du Conseil Général d'aménager dès 2002 une 1ère tranche St-Julien d'Arpaon - Cassagnas - décision d'intégrer la SELO (M. SPIRITO) pour la faisabilité économique de l'opération et rencontre avec les maires et les conseillers généraux concernés.

- décision de créer un comité de pilotage.

Par ailleurs la commission communale (A. LEVEL - M. BRUGUES - L. VIDAL) a réfléchi à ce problème et établi un compte rendu de ses différents travaux.

## 12 - Situation des "contrats verts" :

Les employés les plus anciens qui ne reçoivent plus "d'aide" ni de l'état ni du département ne peuvent plus être payés. Il faut donc prendre la décision de prononcer leur licenciement économique.

L'entreprise continue néanmoins à fonctionner avec des CES dont le contrat est de 1 an renouvelable. Se pose le problème de l'encadrement de cette nouvelle équipe.

Mme COLOMBAT nous annonce la création de l'Association "Bois deux

mains" dont le siège est à St - A n d é o l - d e Clerguemort. Son but : créer une "Société Coopérative" pour l'exploitation et l'entretien des chataigneraies. Les maires et le Canton seront sollicités pour une aide.

## 13 - Demandes extérieures :

a) l'abattoir de FLORAC vétuste doit être rénové et mis aux normes. Une aide est sollicitée (10 F par habitant, 10 F par UGB) soit pour notre commune 148 x 10 + 74 x 10 F = 2220 F (338,53 euros).

b) Rave party sur le Causse Méjean :

Une association du Causse, très opposée à cette manifestation, sollicite notre soutien. Aucun engagement n'est pris au niveau du Conseil, chacun s'engageant en fonction de son choix personnel.

c) Occupation de la mairie de NASBINALS par des membres de la confédération paysanne.

Un groupement d'habitants de cette ville s'insurge contre cette situation et demande notre soutien. Là encore pas d'engagement collectif du conseil municipal mais une détermination en fonction de son appréciation personnelle.

## 14 - Demande de correspondants municipaux :

- Pour la Prévention Routière

- Pour la Défense Nationale

## 15-Intercommunalité:

M. J. HUGON nous informe que lors d'un CA de l'Association du Canton de Pont-de-Monvert du 16/11/2001 la réflexion sur les communautés de communes est engagée. Un groupe pour la préparation de l'A.G, le 26 janvier 2002 s'est réuni le 05/12/01: comment intéresser les habitants du canton et organiser un débat. ?

Il ajoute également qu'il s'est rendu à St-Michel-de-Dèze pour assister à une réunion préparatoire à la création d'une communauté de communes dans la vallée Longue. Il souligne les difficultés du débat.

## 16 - LE POS et le droit de préemption :

Mme BRUGUES expose les termes d'une lettre reçue de l'Ingénieur Subdivisionnaire de l'Equipement de FLORAC. Le Conseil doit se déterminer et prendre une délibération.

Le problème de l'élargissement du POS posé depuis un certain temps est à nouveau évoqué. Nous nous heurtons toujours au problème financier lié à cette étude.

Peut-on demander une participation aux bénéficiaires ?

Ce n'est pas envisageable mais une taxation spécifique des terrains déclarés constructibles peut être envisagée.

Affaire à ne pas perdre de vue.

Nouvelle évocation de la mise à jour du cadastre.

Cela a également un coût mais faut-il encore reculer l'échéance ?

## 17 - Dates des prochains Conseils Municipaux :

Lundi 07 Janvier à 18 H ; Lundi 04 Février à 18 H ; Vendredi 22 Mars à 20 h 30.

## 18 - Information sur le déneigement :

Il est assuré par F. ROUVIERE à FLORAC. En cas d'absence du Maire, J.C. LIEBER interviendra pour la partie OUEST de la Commune et Mme BRUGUES pour la partie EST.

Séance levée à 21 h 30. ■

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal  
du 07 janvier 2002

Présents: M. PASSEBOIS E. , Maire; M. LIEBER J.C., 1er Adjoint; M. HUGON J., 2ème Adjoint; Mme BRUGUES M., 3ème Adjoint; Mmes LEVEL A. - SALMERON F. - VIDAL L. - M. JALAT F. Absent excusé : M. T. MAURIN

Absentes : Mmes COLOMBAT S. - GOURDON V.

Invité : M. VENTURA A., délégué au SIVOM. Secrétaire de séance : J.C. LIEBER

## Questions préliminaires:

- Quelle est la différence entre un absent et un absent excusé ?



L'excuse correspond à un usage qui montre l'intérêt du conseiller pour le conseil. Son absence, dans ce cas peut être justifiée par des motifs divers indépendants de sa volonté.

- Est-il nécessaire de convoquer mensuellement des conseils municipaux ? S'agit-il de "bureaux" ou de véritables conseils?... Après un échange de points de vue, le conseil aboutit aux conclusions suivantes :

- Les conseils municipaux doivent être convoqués régulièrement, en principe au début de chaque mois afin d'éviter les lenteurs antérieures qui nuisent au bon fonctionnement de la municipalité. En effet, de fréquentes décisions ne supportent pas de retard.

- En principe, il y aura donc un C.M. chaque mois, soit le lundi à 18 H, soit le vendredi à 20 h 30 . Ces décisions sont approuvées par tous les présents.

#### ORDRE DU JOUR:

- **Correction du C.M.:** (diverses corrections sont apportées ?). Une remarque est faite sur la difficulté d'une prise de notes simultanée. La participation au débats et la fiabilité du rendu en souffrent. Il est donc décidé de demander à ce qu'un secrétariat indépendant du conseil soit tenu (sous la responsabilité d'm secrétaire de séance).

- **Intercommunalité :** M. VENTURA et M.

- **Intercommunalité :** M. VENTURA et M. HUGON, délégués au SIVOM des Sources du Tarn (Le Pont-de-Montvert) apportent une information sur la réunion du 19 décembre 2001.

Diverses questions sont posées :

- quelles sont les compétences à transférer ? Ne va-t-on pas aliéner l'indépendance communale ?

- peut-on limiter ces compétences à un projet ou à une réalisation ?

- J. HUGON répond positivement à cette question. Le cas évoqué est celui d'une adduction d'eau venant du Mont Lozère vers les communes cévenoles ; à réaliser par une communauté de communes ?...

- Une consultation est prévue par le SIVOM du Pont de Montvert des 6 communes du canton pour connaître leurs intentions et leurs projets. Nous attendons cette information.

#### - Routes :

- La route des Espérelles doit être entretenue.

- Quelques trous sont à combler à Penens Bas

- Au Salson : une calade sera réalisée par l'Entreprise MARTIN aux frais de M. GOLDFARB pour améliorer la sortie de sa maison.

#### - Eau :

Une réunion doit avoir lieu avec l'Entreprise BETURE-CEREC pour

BETURE-CEREC pour évaluer la mise aux normes de l'adduction du Viala et la réalisation de celle du Grenier. (11 janvier 2002).

#### - Bâtiments :

- Le Temple: Une délibération est prise sur la base du dossier de réfection par le PNC et présenté par Mme BRUGUES pour une recherche de subventionnement des travaux. Evaluation : environ 20.000 euros .

- Maison Communale: Mme BRUGUES signale que les peintures sont à refaire. Les employés communaux s'en occuperont.

- Parking Mairie : Le conseil marque son intérêt pour l'agrandissement d'un parking devant la mairie.

#### Questions diverses:

- Projet d'accueil de 80 Mongols et Tibétains en Lozère : Une subvention de 115 euros est inscrite au budget afin de permettre cet accuefi qui aura lieu du 26 Mai au 02 Juin 2002.

- Enterrement de lignes à Loubreyrou: Une contribution peut être envisagée dans la limite de 1 500 euros.

- Le POS : sera-t-il révisé? Mme BRUGUES se renseignera sur le coût d'une telle opération.

- Prochains conseils

prévus :

- le lundi 04 Février à 18 h et le vendredi 22 Mars à 20 h 30.

La séance est levée à 21h30.



■ Présents: M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J.C., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mme BRUGUES M., 3ème Adjoint  
Mmes COLOMBAT S. - SALMERON F. - LEVEL A. - VIDAL L.  
M. JALAT F.  
Absents excusés : M. MAURIN T. et Mme GOUDRON V. qui donne pouvoir à M. JALAT F.

Secrétaire de séance : Frédéric JALAT

#### ORDRE DU JOUR :

- **Lecture et commentaires des comptes-rendus des Conseils municipaux des 10/12/2001 et 07/01/2002**

- CR du 10/12/01: adopté à l'unanimité, après corrections effectuées lors du CM du 07/01/02.

- CR du 07/01/02: adopté à l'unanimité. Jacques HUGON pense que le sujet sur l'intercommunalité a été un peu trop résumé. Pour plus de détails, se référer à l'édito du numéro 53 du "Vent des Bancelles". ●●●

# tempête de délibérations



Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil municipal  
du 04 février 2002  
(suite)



## - Intercommunalité

L'Association de Développement du Canton, en relation avec le SIVOM, a adressé aux municipalités des documents afin que chacune se détermine sur son adhésion éventuelle à une communauté de communes s'étendant sur le territoire du canton. Ce dossier a été transmis à chacun des conseillers.

A l'issue des débats, une réponse doit être fournie à la dite association.

Par ailleurs une boîte à suggestions sur ce sujet est mise à la disposition de tous les administrés en mairie.

## Débats:

- Jacques HUGON fait un bref résumé de la dernière réunion du SIVOM. Les différentes communes du Canton sont tiraillées entre les relations de coopération qui existent entre elles au sein du SIVOM et celles qu'elles ont nouées respectivement - et ce pour des opérations précises - avec les communes des cantons limitrophes.

En tout état de cause, si une des six communes choisit d'aller ailleurs, il n'y aura pas de communauté de commune sur le canton, la population étant insuffisante.

La question qui se pose est de savoir ce

dans une éventuelle communauté de communes sur le territoire du Canton. Il faut pour cela déterminer quels sont nos objectifs futurs, qui jusqu'ici ont été de peupler et de développer.

- Frédéric JALAT pose trois questions:

- Que peut on apporter à une communauté de communes ?

- Que peut-on en retirer ?

- Nos priorités sont-elles les mêmes que celles des autres communes du Canton ?

Il se dit favorable sur le principe. Une communauté peut être valable lorsque les communes sont à peu près équivalentes.

- Pour Anne LEVEL la question est de savoir ce qu'on va mettre dans ce type de communauté de communes et quel sera notre engagement. C'est aussi l'avis de Mmes BRUGUES, SALMERON et VIDAL.

- Jean-Claude LIEBER considère qu'il n'y a pas lieu de précipiter les choses. Les SIVOM et SIVU existent déjà, pourquoi ajouter une nouvelle structure ? C'est selon lui, une volonté politique de centralisation sous prétexte de décentralisation. Plus on élargit, plus la base est ignorée.

Il se réfère aux différentes rubriques sur les possibilités de délégation de compétences répertoriées dans le document de l'Association

de Développement du Canton: "Rien ne nous intéresse directement".

En conclusion il considère que ce type de communauté de communes - peut-être valable lorsqu'il s'agit de grosses agglomérations - n'est pas fait pour nous à part nous faire perdre notre capacité à réfléchir localement.

Par contre, si les structures telles que SIVOM et SIVU ne sont plus aidées financièrement, l'argument en faveur d'une communauté de commune sera décisif.

- Étienne PASSEBOIS adhère à ce qui vient d'être dit sur le plan général. Une communauté de commune est, selon lui, intéressante financièrement à partir de 3500 habitants. Il se dit partisan du travail en groupe sur des projets tels que le "C.F.D." ou "L'ESPINAS" mais il existe pour cela des structures (SIVOM - SIVU) aussi pourquoi en créer d'autres ?

Dans différents domaines tels que les routes, l'eau ou l'habitat, nous sommes amenés à une réponse ponctuelle et rapide et parvenons à régler seuls nos problèmes.

Aussi, compte tenu qu'en outre le principe des communautés de communes est une décision politique qui peut être remise en cause après les prochaines élections, il préconise pour l'heure, de ne pas se lier à une

quelconque communauté de communes, tout en restant actifs dans le cadre d'un travail intercommunal en SIVU et SIVOM.

Au terme de ce débat, le texte suivant est adopté à l'unanimité:

"Le Conseil Municipal de Saint Frézal de Ventalon réuni ce lundi 04 février 2002, considère que les associations sont indispensables pour travailler efficacement, qu'il existe déjà des SIVU et des SIVOM auxquels nous adhérons et qui nous satisfont complètement.

Considérant - qu'il n'y a pas obligation d'adhésion à une communauté de

c o m m u n e s immédiatement, que la dimension géographique de nos territoires ne permet pas une réunion d'intérêt majeur, que les échéances politiques dans un futur immédiat risquent fortement de remettre en cause cette forme de regroupement.

Considérant - que les réalisations collectives et notamment cantonales du type C.F.D. sont déjà réglées par un SIVU, la collecte des ordures ménagères déjà réalisée dans le cadre d'un SIVOM existant,

- que la Tour du Viala et L'Espinas qui nous intéresseraient peuvent être réglés dans le cadre de SIVU à créer.

Considérant - que nos objectifs propres: entretien des routes, entretien et aménagement de nos AEP, renforcement de notre habitat,

développement touristique réalisé par des individus et par la collectivité... sont satisfaits par nos moyens actuels; Décide, pour l'heure, de ne pas adhérer à une quelconque communauté de communes".

#### - Révision du POS

M a r y s e BRUGUES signale qu'elle n'a toujours pas de réponse au courrier adressé à la DDE et demandant le coût d'une telle opération.

Une procédure de révision d'urgence peut en effet être lancée s'il s'agit d'un projet d'intérêt public collectif: équipement, logements sociaux, activité créatrice d'emplois (privé).

Un accord de principe, mais fonction du coût, est pris. Ce sujet sera à l'ordre du jour du conseil du 22 Mars prochain.

#### - Location d'été de l'école des Abrits

Cette opération nécessitant beaucoup d'énergie pour un faible gain est toutefois reconduite pour cette année.

#### - C.F.D

Le projet de réhabilitation de cette voie s'effectue dans le cadre d'un SIVU auquel n'adhère pas encore la totalité des communes traversées. Florac qui faisait partie de ces dernières souhaite entrer dans le SIVU et un accord des communes le composant est nécessaire.

Accord à l'unanimité.

Le Conseil

Le Conseil Général qui finance la réfection de cette voie a désigné la SELO comme maître d'oeuvre. Deux réunions regroupant les représentants des communes concernées et ceux de cet organisme auront lieu le jeudi 6 février: l'une à 9h30 à la mairie du Collet de Dèze (déléguée Anne LEVEL) et l'autre à 14h30 au "Relais Stevenson". Tous les membres du conseil y sont invités.

#### - Cueillette des champignons

Une réglementation est en cours d'élaboration au P.N.C. afin d'éviter tout ramassage anarchique. Un arrêté pourrait être pris interdisant la cueillette sur les propriétés privées et l'autorisant dans des conditions précises sur les terrains du P.N.C. et de l'O.N.F.

#### - Commentaires des affaires en cours

##### - Abattoir de Florac.

Lors d'un précédent conseil il avait été décidé d'une participation de solidarité pour réaliser la mise aux normes de cet équipement. Il était demandé une participation de 10 F par habitant et par UGB. Or, il semblerait que les communes adhérentes doivent également participer au fonctionnement de cette structure et que le coût serait porté à 7.000 F par an pour notre collectivité ! Le Conseil charge M. le Maire de collecter des informations plus précises

sur ce sujet.

- AEP.

L'opération de mise aux normes est engagée. L'alimentation du Grenier et l'amélioration du réseau du Viala sont également programmées.

Pour le Viala une réunion sur le terrain entre les différents partenaires (commune, SAFER, DDASS, Béture-Cérec) a permis de décider d'une intervention avec les entreprises locales.

Pour le Grenier un devis réalisé par le cabinet Béture-Cérec en vue de l'installation d'un pompage s'élève à 124.000 euros (soit environ 800.000 F). Ce coût exorbitant amène à envisager d'autres solutions d'alimentation:

- soit en prolongeant l'adduction de la Ponge et en passant par le Soleyret (vérifier les altitudes du bassin de la Ponge et de Bonafous). Des devis seront demandés aux entreprises locales.

- soit en captant la source des "Gouttes" et en l'amenant par la crête jusqu'au Grenier. MM. LIEBER et JALAT sont chargés d'étudier cette possibilité.

- Associations:

\* Les Amis de l'école Publique:

Jacques HUGON rend compte de la dernière assemblée générale.

Un nouveau bureau a été élu: président: Christophe DUQUENNE, vice-présidente: Laurence

VIDAL, secrétaire: Jacques HUGON, secrétaire adjointe: V é r o n i q u e VENTURELLI; trésorière: Isabelle DUQUENNE; trésorière adjointe: Sylvie FORT. Patrick GUITTARD est nommé président d'honneur.

Fête d'été: du 12 au 14 Juillet.

Programme:

Vendredi soir: disco mobile; samedi tournée des fougasses et concours de boules (pas d'animation en soirée); dimanche: midi, repas sud américain; après-midi, Ventathlon; soir, orchestre sud américain.

\* Association "Bois 2 Mains".

S a n d r i n e COLOMBAT propose que Micaël CHARDON et Muriel SAÏZ, présents dans la salle et adhérents de cette association, en fassent la présentation.

Cette association fraîchement née a pour projet d'étudier les possibilités de création locale d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) dans le domaine de la filière bois. Elle regroupe 20 à 25 personnes fonctionnant en collègues membres (contributeurs, usagers, membres cooptés) autour d'un projet d'envergure sociale et environnementale.

Un soutien de la commune est souhaitable.

Cette association précisera dans un prochain courrier ses attentes vis à vis de notre collectivité.





# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil municipal  
du 04 février 2002  
(suite et fin !)

●●●

\* Association de Développement du Canton.

Rapporteur Jacques HUGON. Le bureau a été renouvelé. On y trouve autant de "civils" que d'élus..

Les actions mises en route continuent. Dans les jours à venir il faudra procéder au dépouillement des réponses faites par les municipalités au questionnaire sur la communauté de communes, et établir le rapport en découlant.

M. PASSEBOIS rappelle que le coût de fonctionnement de cette association est financé en partie par la dotation touristique, qui auparavant était redistribuée aux communes.

\* G.A.L. Cévennes.  
Le Groupement d'Actions Locales Cévennes auquel Jacques HUGON est délégué, regroupe aujourd'hui un total de 86 membres dont 41 dans le groupe des collectivités locales. Son territoire s'étend sur une partie de la Lozère et du Gard, les deux départements étant actuellement représentés à part sensiblement égale.

L'obtention de fonds européens est probable.

\* Vent des Bancelles.  
Une possibilité de formation au journalisme de proximité (2 jours) nous est proposée par M. François CAPELIER, journaliste à France Bleu Gard - Lozère. Elle pourrait s'effectuer en Mars ou Avril. Aucune rémunération n'est demandée par l'intervenant. Seuls les frais d'hébergement et de repas seraient à notre charge. Peut-on accepter cette proposition et dans l'affirmative quelles sommes pouvons nous allouer à cette opération compte tenu que les communes de Saint Andéol et de Saint Maurice sont également partie prenante de notre revue intercommunale ?

Le Conseil, à l'unanimité considérant que cette opération ne peut être que bénéfique pour notre revue, propose d'y consacrer une somme d'environ 76,22 euros (500 F). M. le Maire est chargé d'entrer en contact avec les deux autres municipalités en vue d'une démarche similaire.

M. le Maire rappelle par ailleurs que le comité de rédaction est ouvert à toutes les bonnes volontés qui voudraient y participer.

## - Achats divers.

\* Maison BARRAL: Nous obtenons moins que prévu en subventions de la Région qui ne subventionne que les travaux.

Bilan: Dépenses 650.000F; Recettes: DGE 170.000 F, DDE 66.000F, Conseil Général 50.000 F,

170.000 F, DDE 66.000F, Conseil Général 50.000 F, Région 38.900F, Dotation exceptionnelle du Député CHAZAL 100.000 F, soit un total de recettes de 424.900 F (subventionnement à 65%). Il faut donc ouvrir une ligne de crédit à hauteur de 365.000 F. Voir les possibilités d'emprunt sur un délai maximum (30 ans), les subventions n'étant versées que sur justificatifs de dépenses.

Cette proposition recueille l'accord unanime du Conseil.

\* Achat terrain SOUSTELLE.

Cet achat est en cours de réalisation.

## - Travaux 2002

\* Chauffe-eau mairie. L'installation d'un chauffe-eau est nécessaire pour l'entretien de la mairie. Coût environ 4.200 F. Accord de l'ensemble du Conseil.

\* Piste du Viala à Pénens. M. le Maire propose de chiffrer un reprofilage de cette piste que les ornières rendent désormais impraticable. Le Conseil ne juge pas que cette opération soit de première utilité.

## - Questions diverses:

- Chemin communal au Soleyret.

Une déviation de ce chemin a été mise en place sur la demande de M. BIBENT, propriétaire du Soleyret. Il est précisé que la commune en accepte le principe, sous réserve d'une part de

réserve d'une part de conserver une servitude pour le passage de différents réseaux d'alimentation (eau notamment), et d'autre part que cette modification de tracé n'entraîne aucun frais pour la collectivité.

- Impayés:

Il y a un manque à gagner aujourd'hui d'environ 20.000 F dans les caisses de la commune dû aux retards dans les paiements des usagers.

- Emplois saisonniers:

Le P.N.C. recrute des auxiliaires saisonniers pour la période du 15 mars au 30 septembre pour remplir les postes d'accueil, d'information et d'entretien.

- Collège du Collet:

Une demande de subvention est faite pour financer les voyages des jeunes collégiens. 9 élèves de Saint Frézal sont concernés. A l'unanimité le conseil décide de participer à ces voyages à hauteur de 20 euros par enfant.

- Assainissement à Vimbouches:

M. Jean-Yves PIN souhaite qu'un assainissement du hameau soit réalisé. M; le Maire est chargé de lui signaler qu'il doit, pour cela, entrer en contact avec M. Jean-Claude LIEBER, délégué de ce quartier.

**La séance est levée à 21 h 30.**

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil municipal  
du 19 octobre 2001

Absents excusés: MM. METGE et RICHARD.

Approbation des C.M. des 31/08 et 21/09/2001.

**Titre ordures ménagères M. Romieux:**

Une délibération est prise à l'unanimité pour annuler le titre d'un montant de 370 F. pour les O.M. de Claude Romieux concernant le logement du restaurant qui est inoccupé.

**Accès station d'épuration:**

- Droit de passage: Le conseil approuve la convention de servitude publique passée avec le groupement Forestier de St Maurice pour octroyer le droit de passage à la commune pour accéder à la station d'épuration. J-M. Van Der Steen représentera la Mairie pour la signature de l'acte.

- Derniers travaux: Le conseil décide d'effectuer un virement de crédit du compte 2315/094

- Assainissement du bourg, vers le compte 2315/097 - chemin d'accès, pour un montant de 58.778 F afin de régler les derniers travaux à l'entreprise Bourely d'un montant de 67.024 F TTC.

**Modification des statuts du SIVOM:**

Une délibération est prise pour modifier les statuts

actuels du SIVOM des Sources du Tarn et Mont Lozère afin de permettre l'étude et la réalisation d'aménagement de sites touristiques (Cascade de Runes et PEP de la route des Crêtes actuellement).

**Transport scolaire:**

La participation de la commune pour le transport scolaire des élèves de l'école primaire est fixée pour l'année 2000/2001 à 6.138 F.

**Association parents d'élèves collège de Florac:**

Le conseil manquant d'informations sur l'ensemble des associations représentatives du collège de Florac ne répond pas favorablement à la demande de subvention émanant de l'association indépendante "Agir ensemble".

**Syndicat intersyndical pour l'aménagement du Mont Lozère:**

Le syndicat intersyndical pour l'aménagement du Mont Lozère demande au C.M. un accord de principe pour octroyer une aide financière à un projet de mise en conformité de la piste des rochers de ski alpin afin de l'ouvrir en priorité aux scolaires. Compte-tenu de l'absence de fréquentation du site du Mas de la Barque pour les jeunes de la commune, le conseil n'est pas d'accord.

**Crise viande bovine :**

Une délibération est prise par le conseil, à la demande de la coordination rurale

de la commune. Un devis devra être demandé à l'entreprise BOURELY. M. Richard, des Urfruits, désireux de rénover le four à pain lui appartenant propose la signature d'une convention avec la commune pour mettre à disposition ce four, dans la mesure où la commune pourrait obtenir des subventions pour la remise en état, M. Richard s'engageant à financer la partie hors subvention. Le conseil décide de demander conseil au PNC sur cette affaire. Une demande de la population du bourg de St Maurice concernant un dépôt de gaz a été faite. Le conseil propose un emplacement à côté du garage communal, après accord de l'assurance et étude du contrat de la Sté REPSOL. ■

**Voirie 2002 :**

Le conseil liste les points qui posent problèmes sur la voirie communale :

Route de Tronc : enrochement et création d'un fossé côté haut sur les 3ème et 4ème virages en partant du Tronc.

Route du Masmin : L'état de cette voirie nécessite une réfection quasi complète.

Route de Masméjean au Poncet et Rte de Masméjean à la Vialasse, entre la sortie des maisons et le pont.

Route du Massufret : après le pont, en direction du village.

**Tarif ordures ménagères 2002 :**

Le conseil étudie la possibilité d'une hausse limitée à 5% et engage une réflexion sur le bien fondé de ne prélever qu'une demi-taxe pour certaines catégories de personnes seules. Ce point sera débattu lors du prochain conseil.

**Questions diverses :**

La plate-forme d'entrée au niveau du chemin qui descend à la station d'épuration a été mal réalisée. Il est nécessaire de reprendre l'enrochement en vue d'un élargissement, ces travaux étant à la charge de la

de la commune. Un devis devra être demandé à l'entreprise BOURELY.

M. Richard, des Urfruits, désireux de rénover le four à pain lui appartenant propose la signature d'une convention avec la commune pour mettre à disposition ce four, dans la mesure où la commune pourrait obtenir des subventions pour la remise en état, M. Richard s'engageant à financer la partie hors subvention. Le conseil décide de demander conseil au PNC sur cette affaire.

Une demande de la population du bourg de St Maurice concernant un dépôt de gaz a été faite.

Le conseil propose un emplacement à côté du garage communal, après accord de l'assurance et étude du contrat de la Sté REPSOL. ■

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil municipal  
du 23 novembre 2001

Absents excusés: Mme SANCHEZ et M. RICHARD

**Eau du Villaret :**

Le conseil décide d'utiliser le réseau enterré à cet effet pour résoudre dans l'immédiat, le manque d'eau au Villaret.

**Contrat Christophe Dubois 2001:**

Le conseil crée un poste d'auxiliaire de remplacement de l'agent communal, un contrat pour 93 heures est signé avec Christophe DUBOIS. Voté à la majorité moins une abstention. ●●●

# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil municipal  
du 19 octobre 2001  
(suite)

●●●

## **Extension AEP Masméjean :**

Le conseil délibère pour effectuer l'extension de l'AEP de Masméjean afin de permettre le versement de la subvention du conseil général.

## **Subventions aux associations :**

Le conseil renouvelle la cotisation à l'association ATTAC "Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide au Citoyen", pour un montant de 200F.

Le conseil décide de donner 530 F aux "contrats verts" pour aider au fonctionnement. Un virement de crédits est nécessaire pour verser ces subventions à l'article 65748 du budget.

## **Indemnités percepteurs :**

Le conseil est d'accord pour attribuer une indemnité de conseil pour l'année 2001 aux percepteurs, M. DUFETEL et Mme ARGENTIERE pour une somme de 653,74 F chacun.

## **Emprunts SDEE :**

Mme le Maire est autorisée à signer les constats de conversion en

euros pour les emprunts contractés par le SDEE.

## **Délégué à la Défense :**

M. VELAY est désigné pour être le conseiller en charge des questions de défense auprès de M. le Préfet.

## **Tarif ordures ménagères :**

Le conseil fixe une augmentation d'environ 5% pour l'année 2002 et annule les tarifs dégressifs pour personnes seules. Le forfait appliqué aux non professionnels sera donc de 61 EUROS soit 400.13 F.

L'achat de 3 conteneurs supplémentaires sera nécessaire pour couvrir la période estivale.

## **Compteur agricole Romieux :**

Le conseil annule le titre de recouvrement du compteur agricole qui devait être placé sur une parcelle de M. ROMIEUX car le travail n'a pas été exécuté.

## **Questions diverses :**

- Noël de la commune : le 15 décembre 2001 à 15h .

- Le chasse-neige est en cours de conformité.

- Cheminée de la Mairie : un devis est attendu de la part d'un couvreur pour rehausser la cheminée.

- Mme le Maire donne lecture d'une lettre du syndicat des médecins de Lozère, expliquant la dégradation des condifons

d'exercice de la médecine de famille qui ne permet plus aux médecins d'assurer pour leurs patients une qualité de soins optimale. Un mouvement national de protestation est lancé pour dénoncer le malaise.

- Une lettre de la DDASS Lozère informe le conseil des décisions prises lors de la réunion du 8/10/01 à la Mairie du Pont : un diagnostic du réseau du captage du Tarn est engagé. La nécessité de mettre en place, sur le réservoir de Masméjean, un équipement d'injection de chlore proportionnel au débit est nécessaire.

De plus, la DDASS souhaite être informée de l'avancement du dossier de vente de la Tour du Viala.

## **Virement de crédits :**

Pour alimenter l'article 16412 (emprunts), augmentation de crédits de 4268 F pris sur le programme d'investissement du chemin d'accès du Villaret.

## **Décision modificative :**

Augmentation de crédits aux articles 6411, 6451 et 6488, (rémunérations et charges personnel) de 10000 F alimentés par 10000F de recettes supplémentaires au 7411, dotation forfaitaire. ■

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil municipal  
du 25 janvier 2002

Absents excusés : Mme BUISSON et M. RICHARD.

## **Enquête classement voies communales :**

Le conseil décide de demander à la DDE d'établir le classement en voies communales des chemins du Tronc, de la Boulade, du Villaret et du parking de Masméjean.

## **Échanges et cessions terrains à Masméjean :**

Le conseil après débat, et à la suite de différentes réunions avec les riverains intéressés par des échanges de parcelles, sur le hameau du Poncet, décide d'accepter de régulariser la situation cadastrale sur ce secteur.

## **NATURA 2000 :**

La délibération est prise sur le modèle de l'association des élus de la Lozère, évoquant le manque de précisions sur les contraintes de classement de site NATURA 2000. Le vote est unanime malgré des réserves émises par un conseiller.

## **Budget primitif :**

Le conseil municipal délibère favorablement pour une participation de 630,67 E pour la mise aux normes et le fonctionnement de l'abattoir de Florac.



## 8ème Ronde Cévenole:

### Engin polyvalent:

Il faudra peut être augmenter les prévisions budgétaires fixées à 31866,43 E. ■

### Saint Maurice de Ventalon

Conseil municipal du 11 février 2002

Absente excusée. : Mme A.L SANCHEZ.

### Adhésion au GAL:

Le conseil décide d'adhérer au GAL Espace Cévennes pour un montant de 76.22 E.

### Abattoir de Florac:

A la suite des dernières informations sur le maintien de l'abattoir, le conseil renouvelle à l'unanimité son accord pour participer à la créatio. d'une SEML en prenant des parts sociales pour un montant de 183,01 E.

### Questions diverses:

- Une toumée d'encombrants sur Masméjean est envisagée pour la fin du mois de février.( Voir M. R. METGE)

- Le logement de l'ancienne maison du PNC sur le hourg de St Maurice de Venlon se libère au mois de Mai. Les personnes intéressées par ce logement peuvent se faire connaître en Mairie ou par l'intermédiaire d'un conseiller municipal.

### Intercommunalité:

Une longue discussion est engagée sur le thème de l'intercommunalité. Les

conseillers ne sont pas unanimement certains du fait que l'intercommunalité soit une nécessité absolue mais ils sont conscients de l'intérêt de réfléchir sur ce thème dès à présent. Il semble se dégager l'idée que le SIVOM doit servir de base à une future communauté de communes. Le point le plus important serait de rechercher des compétences autour desquelles pourraient se réunir les communes du canton et dans lesquelles notre commune trouverait un intérêt au niveau de la gestion de ses projets.

Les compétences actuelles du SIVOM semblent déjà faire l'unanimité :

- voirie communale : entretien et création de chaussées.
- assainissement et adduction d'eau potable : programme d'équipement et gestion et maintenance.
- transport à la demande.
- habitat : politique de l'habitat (opah, développement économique et aménagement territoire).
- action développement économique et touristique
- acquisition de matériel intercommunal et/ou partage de personnels.
- culture et sports : niveau de partage des compétences à définir.

Le conseil serait favorable à une répartition égale des conseillers communiunautaires sans pondération par le nombre d'habitants des communes. ■

L'édition 2002 de la Ronde Cévenole se

L'édition 2002 de la Ronde Cévenole se prépare. Comme les années précédentes cette manifestation a pour objectif de collecter des fonds au bénéfice de la recherche contre les maladies dégénératives de la rétine et la rétinite pigmentaire qui conduit à la cécité.

Le collectif d'organisation s'est réuni le 27 novembre sous la double présidence d'Arielle Dumas (Présidente de l'IRRP - Information Recherche Rétinite Pigmentaire) et de Michel Lanot (Président de l'association Randonnées Cévenoles de Vialas), afin de fixer la date de la manifestation et définir les activités qui seront proposées.

La Ronde aura lieu le **Dimanche 19 mai 2002** afin d'accueillir les adhérents de l'IRRP réunis à Bessèges depuis le 17 Mai pour leurs rencontres nationales. Il faut donc envisager de recevoir et d'accompagner un nombre de mal voyants plus important que les années précédentes.

Des circuits nouveaux de randonnées pédestres sur la commune de Vialas ont été tracés et seront aménagés pour garantir aux mal et non-voyants le maximum de sécurité. Pour s'adapter aux possibilités de chacun, des circuits de 4, 10, 15 et 20 kilomètres seront proposés; sur les parcours, un ravitaillement sera offert au cours d'une pause. Nous lançons un appel à tous ceux qui voudraient bien offrir leur aide pour assurer le

bien offrir leur aide pour assurer le meilleur encadrement possible des groupes de randonneurs.

Sur le site de la Maison du Temps Libre de Vialas, stands, atelier de maquillage, vide-grenier, afachade, concours de pétanque, jeux, animeront une journée champêtre. Le docteur Christian Hamel, directeur du laboratoire INSERM Montpellier, auquel sera versé la recette de la journée, parlera de ses travaux et de l'état actuel de la recherche sur les maladies de la rétine.

La journée s'annonce bien remplie et le collectif d'organisation a du pain sur la planche. La prochaine réunion d'organisation est fixée au mardi 29 janvier à 18 heures à la Maison du Temps libre et tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps et de leurs compétences pour réussir cette journée de solidarité sont cordialement invités. Nous avons besoin d'accompagnateurs, d'auxiliaires de cuisine, de serveurs, d'hôtesse d'accueil, de DJ, d'animateurs. Plus nous serons nombreux, mieux nous réussirons.

Les bénévoles désireux de participer à l'organisation de la journée peuvent se faire connaître à M. Michel LANOT - Polimies- Vialas; tél: 04.66.41.04.01 ou à M. Jean BONIJOL -Polimies- Vialas; tél: 04.66.41.01.61.

Dès maintenant , réservez la date du **Dimanche 19 mai 2002** pour venir passer une bonne journée à Vialas, tout en faisant oeuvre de solidarité. ■

# en coup de vent .....

## Nos bambins à la découverte de leur commune.

À l'initiative des institutrices de St Frézal, les enfants partent régulièrement à la découverte de leur commune, en visitant les hameaux où habitent leurs camarades. À tour de rôle, les parents se prêtent au jeu (Mme et M. PIN - Vimbouches, Mme et M. DUQUENNE - Salson) et accueillent les classes; visite guidée, petite randonnée au moulin, dégustation, pique-nique et après-midi récréatifs. Bon vent et à bientôt pour de nouvelles découvertes et sensations des petits et des grands.

Valérie GOURDON

## Aides pour logements en location:

Propriétaires, vous possédez un logement inoccupé voué à l'état d'abandon ou vous cherchez à le louer ? Ne laissez plus votre patrimoine se dégrader, contactez l'ADIL de la Lozère. L'Etat et le Département ont confié à l'Agence Départementale d'Information sur le logement de la Lozère (ADIL 48) le soin de répertorier les logements vacants de la Lozère, dans

le cadre d'une action menée pour le Fonds Unique Logements et Accessoires (FULA). L'ADIL a pour mission d'informer les propriétaires de logements vacants sur les aides accordées pour la réhabilitation et les dispositifs incitant à la remise sur le marché locatif.

Vous êtes concernés, renseignez-vous auprès de l'ADIL de la Lozère:

ADIL de la Lozère 1, rue des Carces - 48000 Mende. Tél: 04.66.49.36.65 - Fax: 04.66.49.06.66 - Email: adil.48@wanadoo.fr

## Enquête publique à Saint Maurice de Ventalon:

### Délimitation du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Saint Maurice de Ventalon.

- Par décision du Président du Tribunal Administratif de Montpellier du 31 Janvier 2002 portant N° 2002.26 nommant Monsieur André-Jacques TOIRON, architecte D.P.L.G., comme Commissaire Enquêteur.

- Sur prescription de Madame le Maire de Saint Maurice de Ventalon, désignée par le Conseil

Municipal.

- L'enquête publique se déroulera du vendredi 15 Mars 2002 au lundi 15 avril 2002 aux jours et heures habituels d'ouverhwe.

- Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les 22 mars, 29 mars et 5 avril 2002 de 14 heures à 17 heures.

- Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse et lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Date d'envoi à la publication : 25 février 2002.

## Logement libre à Saint Andéol:

La Municipalité de Saint Andéol signale qu'elle dispose d'un logement libre au Cros. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de Saint Andéol les mardi et mercredi après-midi ou le jeudi matin. tél: 04.66.41.02.66.

## Le verglas responsable d'un grave accident sur la 106:

Le froid qui s'est abattu sur la France et sur notre région en ce début d'année 2002 a créé de grosses difficultés, notamment en matière de circulation

Ainsi, un spectaculaire accident de la circulation s'est produit le 8 janvier à 5h 45 sur la RN 106, dans le secteur des Taillades, aux confins du Gard et de la Lozère.

Un premier poids lourd de l'entreprise Jassin d'Ispagnac, transportant de l'eau minérale de Quézac et circulant dans le sens Florac-La Grand-Combe, a dérapé sur le verglas et s'est mis en équilibre précaire en bordure du ravin.

Un second camion du même transporteur est venu percuter le premier véhicule. Tout en ayant freiné, il n'a pu éviter la collision sur cette chaussée verglacée.

Cet accident entraîna d'autres collisions impliquant un poids lourd fort heureusement vide de la Société Mende Carburant et un camion frigorifique de trois tonnes, immatriculé dans le Gard. Les deux camions de l'entreprise Jassin étaient pilotés par nos amis de Saint frézal de Ventalon, Jacques Venturelli et Patrick Guittard. Jacques, malgré le terrible saut

dans le vide, n'a été blessé que légèrement au visage et aux mains. Patrick, lui, coincé dans sa cabine - les sapeurs-pompiers d'Alès et de la Grand-Combe ont procédé à sa désincarcération, opération délicate qui a duré près d'une heure trente - a été sérieusement blessé à la jambe: fractures au tibia, à la hanche et a dû être amené à l'hôpital d'Alès où il a été opéré deux fois. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement parmi les siens, au Capiton.

Ces deux poids lourds effectuaient la navette entre Ispagnac et la Grand-Combe où était implanté un entrepôt de la Société des eaux minérales de Quézac.

Cet accident a entraîné une importante mobilisation des secours, 17 sapeurs-pompiers ainsi que de nombreux gendarmes ont dû intervenir, de même que les agents de l'Équipement et le personnel de l'entreprise Lafont chargée de procéder au levage et à l'enlèvement des poids lourds disloqués sous l'effet du choc.

Pendant toute la journée du 8 janvier, la RN 106 fut interdite à la circulation. Le trafic ne fut rétabli qu'à 18h 30 mais la route restait interdite aux camions.

Devant un tel accident nous ne pouvons pas rester indifférents et nous nous interrogeons. Comment, dans notre région pouvons-nous avoir des routes en si

mauvais état, si mal entretenues, si dangereuses ?

Cette RN 106, entre les Vallées du Gardon et la Haute-Levade est une route pour charrettes, pas pour les gros porteurs qui la parcourent: bois, essence, bien d'autres...

Combien faudra-t-il de morts pour enfin l'aménager ?

## Résidence photographique

Ça y est: la

## résidence photographique dans le canton du Pont de Montvert est commencée !

Comme annoncé dans le Vent des Bancelles N° 52, Jean-Marc Dugas est bien arrivé pour commencer les Rencontres photographiques de notre Canton. Courant janvier il a réalisé les premiers contacts avec les habitants, et il s'est installé au gîte du hameau de Souteyrannes (près de Vialas) accueilli et reçu par le tout nouveau maître des lieux, (le sympathique et chaleureux Patrice

Tellier). Jean-Marc fait connaissance avec tous les recoins du Canton et installe ses appareils photographiques et son : "laboratoire de campagne" Les photos vont fleurir au cours des quatre saisons !

Si vous voulez prendre contact avec Jean-Marc, téléphonez -lui au 04.66.41.08.03, ou reportez-vous aux numéros de téléphone donnés dans le N° 52 du V des B, dans l'article sur les rencontres photographiques. À bientôt pour d'autres nouvelles des photos de Jean-Marc.

Roland MOUSQUES





## "Événement"

### Dans notre canton du Pont-de-Montvert ! Création d'un Office de Tourisme Intercommunal : " Du Mont Lozère aux Vallées Cévenoles "

Le samedi 12 Janvier 2002 , à l'auberge des Bastides , chez "Marinette", à côté de la Croix de Berthel, s'est constitué un office de tourisme intercommunal. Etaient conviés : les agriculteurs , artisans , associations culturelles et sportives, commerçants, élus, loueurs, prestataires de service, syndicats, sympatisants ... entre autre !

Une bonne cinquantaine de personnes ont répondu à cette invitation, représentant toutes les communes du canton, ce qui est bien encourageant !

Le fond et la forme de cet Office ont été abordés.

Objectif : Promotion touristique à l'échelle humaine du territoire. Le développement touristique est proposé comme un atout concernant tout le monde. Un participant a cité cette phrase : "Chacun est touriste dans son propre pays ".

L'atout est bien sûr l'apport économique pour une partie non négligeable des habitants locaux, mais aussi la vie culturelle, sociale, sportive, associative de toute la

toute la population.

On peut noter, entre autre, la coordination des activités, l'information en générale, l'inventaire de tout ce qui existe sur le Canton ( travail largement commencé par les ex-syndicats d'initiative du Pont et de Vialas ), l'incitation à une architecture créatrice et respectueuse du Patrimoine et de l'Environnement, coordination des manifestations culturelles, etc..., etc.....

Ce double souci de développer le tourisme local, sans préjudice pour la population et l'environnement, est un des gros " pari " de cet Office. C'est aussi un débat public qui n'est pas clos! Rappelons qu'il y a dans le Vent des Bancelles un courrier des lecteurs qui peut servir à ce débat. Pratiquement, les moyens du départ sont : 1 emploi jeune (en cours d'embauche pour remplacer Vincent Semon démissionnaire), 2 saisonniers, deux locaux (Le Pont et Vialas) ouverts le plus possible. Certaines personnes présentes ont souhaité que d'autres lieux s'ouvrent sur le Canton, ce qui n'est pas exclu. Espérons que les Mairies et le maximum d'habitants s'intéressent et participent aux activités de l'Office. Le but est là : rendre notre Canton vivant et riche humainement!

Si vous voulez des renseignements complémentaires, ou adhérer à l'Office de Tourisme , adressez-vous

Tourisme , adressez-vous à :  
- Le Pont de Montvert: 04 66 45 80 25  
- Vialas: 04 66 41 01 70  
- St Frézal de Ventalon: 04 66 45 48 12  
- St Andéol: 04 66 41 01 37  
- Fraissinet de Lozère: 04 66 45 84 17  
- St Maurice de Ventalon: 04 66 45 82 92

Roland MOUSQUES

### Composition du bureau élargi, élu par le premier conseil d'administration .

Président: Bernard Mazoyer (Le Pont).  
Trésoriers: Jocelyne Vernier (Le Pont); J-L Servièrre (Vialas).  
Secrétaires : Catherine Galzin ( Le Pont ); J-M Van der Sten (St Maurice)  
Communication interne : Gilles Viala (Le Pont); Céline Mathieu (St Andéol)  
Communication vers l'exterieur: Philippe Galzin (Le Pont)  
Tourisme: Bernard Brugues (St Frézal)  
Produits: Yves Commandré (Fraissinet); Denis Pit (St Andéol)  
Culture: Josiane Dulac (Vialas); Jean-Marc Brunel (Le Pont)  
Font partie aussi du conseil d'administration: Patrice Tellier (Vialas), René Privat (Vialas), Jean Camus (Le Pont), Anne-Marie Petit (St Andéol), Alexandra Commandré (Le Pont).  
Association Stevenson, Lire à Vialas, Association Passe Montagne, Foyer rural de Vialas, Foyer rural de St Frézal de Ventalon, Association cantonale dedéveloppement.

### Buts:

Article 1

1.1. L'Office de Tourisme Intercommunal "du Mont Lozère aux Vallées Cévenoles" service d'intérêt touristique public, commun au territoire précité, assure, en relation avec les points d'information, l'accueil du public, et facilite l'hébergement, stimule l'activité culturelle et s'engage à améliorer toutes les activités liées au tourisme dans sa région.

1.2. Il a pour mission le contribuer facilement à la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique et culturel et des diverses activités se rapportant au tourisme sous toutes ses formes en concertation avec les autres structures existantes.

1.3. Il assure, en liaison avec tous les autres OT. ou S.I., et en relation avec le CDT et le CRT, la promotion et la mise en valeur des ressources touristiques locales dans le respect de leur intégrité, de l'environnement et de la culture locale. Il concourt à l'animitation les loisirs et des activités culturelles des habitants et des visiteurs des communes concernées.

Il peut commercialiser des prestations de services touristiques dans les conditions prévues par la loi.

1.4. La durée le l'Association est illimitée.

1.5. Le siège social se trouve à l'adresse du bureau administratif de l'O.T., 48 220 Pont de Montvert.